



**Une terre fertile et accueillante,
ouverte, à haut niveau de services,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

An aerial photograph of a river valley. The river flows through the center, surrounded by lush green fields and dense forests. The sky is filled with large, white, fluffy clouds, and the sun is visible on the right side, creating a bright glow and lens flare. The overall scene is peaceful and scenic.

PROJET DE TERRITOIRE

2 0 3 0

Communauté de Communes Mad & Moselle

L'année 2022 est une année charnière dans le mandat actuel avec la finalisation de notre Projet de Territoire. Il trace les orientations de l'action de la communauté de communes, en complémentarité avec celles des communes, pour les prochaines années. Ce projet de territoire, clairement orienté vers le développement durable, vise à développer un territoire économiquement viable, socialement équitable et écologiquement responsable.

Il a été défini par le croisement de nombreuses démarches en cours et une concertation approfondie avec les habitant(e)s et les élu(e)s communautaires / municipaux :

- Dans le cadre de la Tournée pour les habitant(e)s
- Dans le cadre de questionnaires grand public
- Dans le cadre de questionnaires auprès des élus communaux et communautaires
- La démarche de définition du PADD dans le cadre du PLUi
- La définition du Plan Climat Air Énergie Territorial
- Le croisement avec tous les plans déjà validés et en cours de mise en œuvre : plan de développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle ; plan de préservation de la biodiversité / plan paysage ; plan de soutien et de relance de l'économie locale ; plan de développement du numérique...

L'amélioration de la qualité des services publics locaux par l'amélioration et le développement de la mutualisation des services et des moyens avec les communes et au niveau intracommunautaire reste bien évidemment une des orientations prioritaires de notre communauté de communes. En effet, la CCMM marche bien sur deux pieds : les services publics qui sont rendus directement auprès des usager(e)s et les services aux communes !

De manière parallèle, afin de permettre l'application concrète de toutes ces orientations en action publique concrète, nous avons, ensemble, adapté notre Charte de Gouvernance et défini aussi le schéma de mutualisation pour la durée du mandat. Enfin, le Pacte Fiscal et Financier de Solidarité est en cours de finalisation afin de nous donner les moyens de nos ambitions collectives au sein du bloc communal.

Bref, nous avons un cap clair, les outils et une ingénierie engagée et compétente pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes collectivement fixés !

Face aux innombrables défis que nous, au sein du bloc communal, avons à relever – défi climatique et de son impact sur le territoire ; défi des transitions écologiques et énergétiques ; défi démographique pour enrayer une érosion continue de notre population ; défi de l'attractivité globale du territoire... Nous avons le devoir impérieux de nous regrouper – communes et intercommunalité -, de nous serrer les coudes, d'additionner nos énergies, nos idées et nos moyens, de travailler de concert dans un esprit de coopération constructif et positif pour répondre à ces défis et continuer de participer, ensemble, à l'amélioration du bien-être de nos habitant(e)s !

Gilles Soulier, Président de la CCMM

19 491

nombre total d'habitant(e)s

42,6

densité moyenne d'habitant(e)s
au kilomètre²

47

nombre de communes
sur le territoire

84%

d'habitat individuel

5000

emplois sur le territoire

9

sites natura 2000,
au cœur du Pnrl

3/4

des actifs travaillent en dehors du
territoire (90% se déplacent en
voiture individuelle)



 fleuves qui circulent dans le territoire

 30% de forêt

 gares du territoire

 lieux importants pour le territoire

 57% de surface agricole

 terrains viticoles

La tournée

Unir le territoire de la Communauté de Communes Mad & Moselle autour d'un projet de développement durable commun.

La collectivité a souhaité engager des réflexions pour élaborer une vision commune et partagée du territoire, mais aussi communiquer sur les projets mis en oeuvre en sensibilisant les habitant(e)s.



RACONTONS NOTRE PASSÉ

des micro-trottoirs ont été réalisés auprès des habitant(e)s, pour alimenter notamment le PLUi et connaître le ressenti de chacun.

automne/hiver 2020



RÉAGISSONS AU PRÉSENT

mise en place d'une exposition itinérante des projets en cours, d'ateliers et de récoltes de témoignages auprès des habitant(e)s.

printemps/été 2021



IMAGINONS NOTRE FUTUR

organisation de balades paysagères alimentant le PLUi et redécouverte du patrimoine bâti et naturel du territoire.

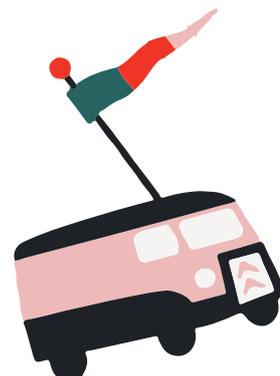
automne 2021

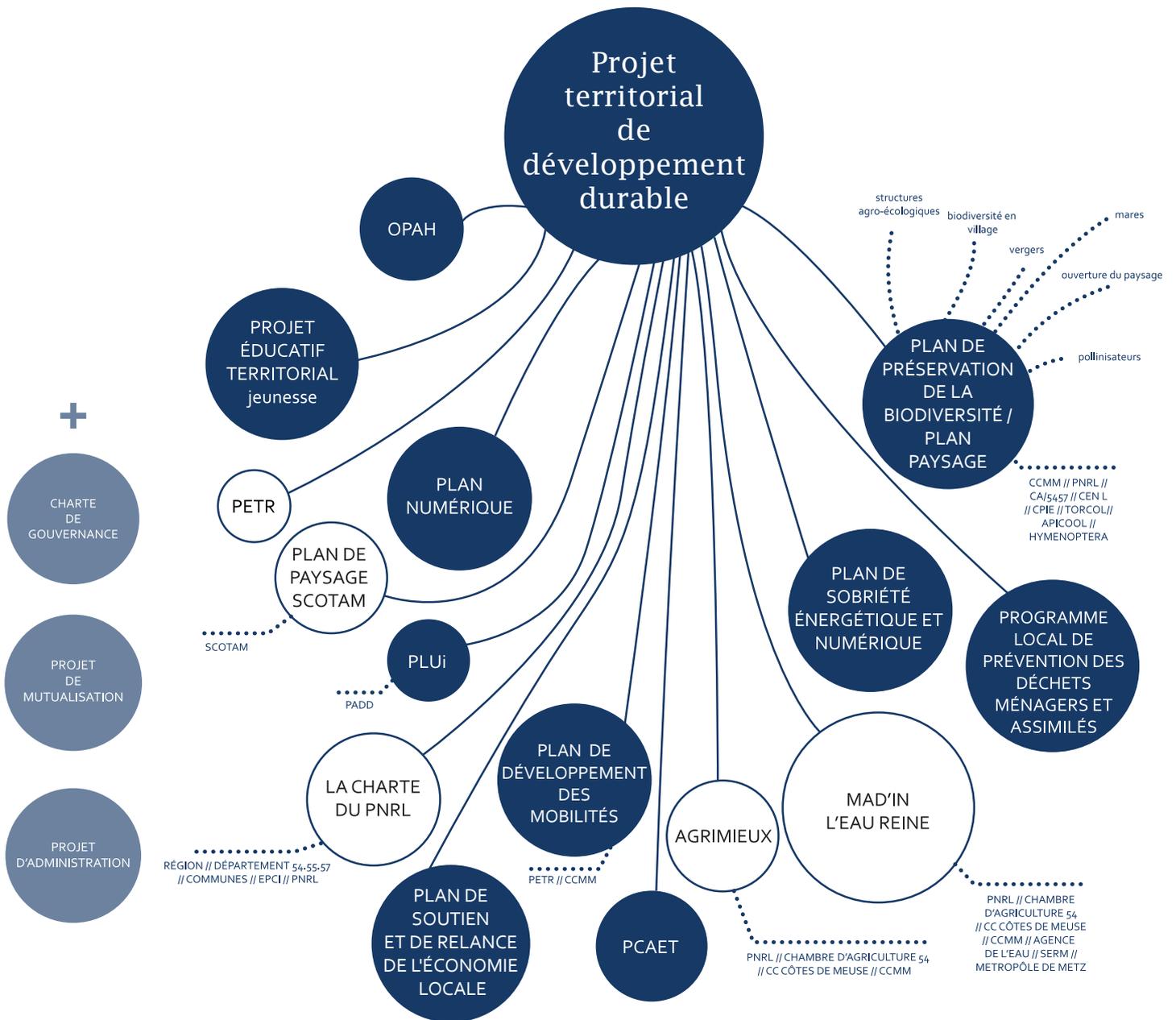
Ce que le PLUi apporte à la tournée

Un outil technique de déclinaison réglementaire des grands enjeux et priorités du territoire Mad & Moselle pour un territoire harmonieux.

Ce que La Tournée apporte au PLUi

Une ambition et une vision de développement cohérente du territoire pour les 47 communes de l'intercommunalité.

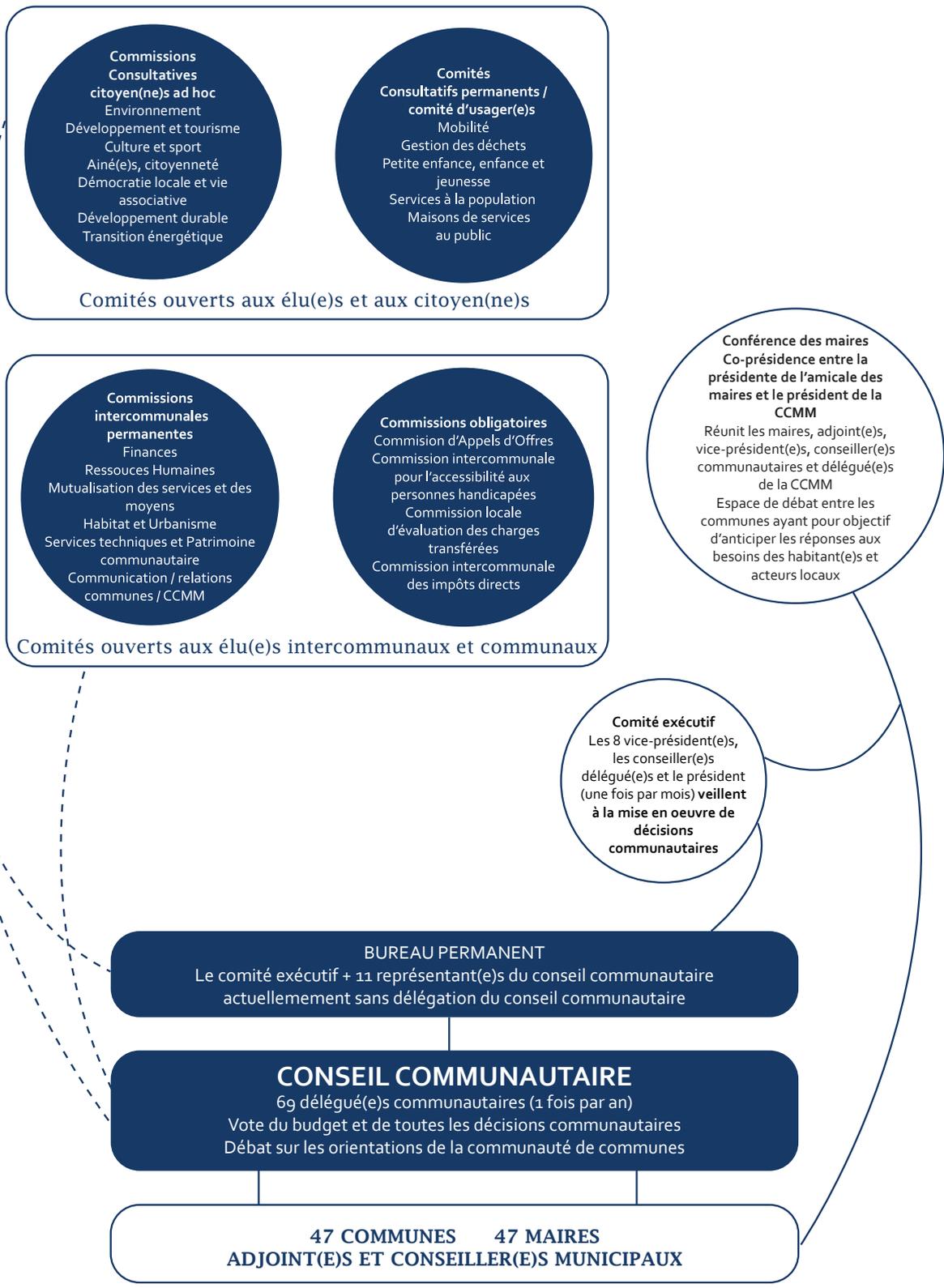




MAD & MOSELLE

- 1 Vers un projet de territoire
- 2 Vers un outil d'aide à la décision
- 3 Vers une animation rurale itinérante

PROJET POLITIQUE MENÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



organes consultatifs

institutions délibératives



Cliquez ici pour avoir l'intégralité de la charte de gouvernance

Les grandes orientations du projet de territoire

1
POUR UN TERRITOIRE
SOCIALEMENT ÉQUITABLE.

2
POUR UN TERRITOIRE
ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE.

3
POUR UN TERRITOIRE
ÉCONOMIQUEMENT VIABLE.

4
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES
PUBLICS LOCAUX PAR L'AMÉLIORATION
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MUTUALISATION DES SERVICES.



— **Améliorer et développer**
l'accessibilité des services au
public sur l'ensemble du territoire

— **Poursuivre le développement et**
le maillage de l'offre des Espaces
France services

3 ESPACES FRANCE SERVICES DONT 1 PERMETTANT LA RÉALISATION DE PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

— 26 000 réponses téléphoniques traitées au
niveau de l'accueil en 2022

— L'espace d'Ancy-Dornot a traité 1832
demandes en 2022

— 3088 titres réalisés, dont 1144 passeports et
1944 cartes d'identité en 2022

1 CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

— 664 accompagnements à l'usage du numérique
en 2022

1

**POUR UN TERRITOIRE
SOCIALEMENT ÉQUITABLE.**

2 ESPACES DE COWORKING

— 5 tarifs différents allant de la journée au mois

— 2 espaces de travail partagés et 1 salle de
réunion





— **Maintenir** une politique d'accueil de la petite enfance et de l'enfance attractive

— **Développer** une politique en faveur de la jeunesse du territoire

13 SITES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Cantine à 1 €, pour 20% des foyers
- 818 familles pour 1191 enfants inscrits dans les services d'accueil
- Maillage des accueils périscolaires sur tout le territoire à la demande des citoyen(ne)s

1 RELAIS PETITE ENFANCE *(relais assistant(e)s maternel(le)s)*

- 206 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- 100 contacts familles pour la recherche d'un mode de garde et ou un accompagnement d'information de 1^{er} niveau sur la législation

1 CENTRE MULTI-ACCUEIL *(crèche)*

- 8 professionnel(le)s, dont 1 apprentie accueillent les enfants du territoire
- Extension du multi-accueil de Bayonville en cours
- 46 enfants accueillis

— **Renforcer** l'attractivité culturelle au travers du développement de la lecture publique et de l'enseignement musical

1 RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

- 8559 prêts en 2022
- 4 bibliothèques partenaires
- Mise en place d'une bibliothèque numérique



Renforcer la solidarité territoriale et intégrer les publics les plus fragiles

1 ÉQUIPE D'INSERTION

1 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

1 MAISON DE SANTÉ (1 MÉDECIN GÉNÉRALISTE, 1 DENTISTE, 3 INFIRMIÈR(E)S)

2

POUR UN TERRITOIRE ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE.

Intégrer la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la résilience du territoire dans l'ensemble des politiques publiques communautaires

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DES VERGERS AVEC 1000 ARBRES FRUITIERS À DESTINATION DES PARTICULIERS

- plantation de 9 vergers communaux
- vente, taille et formations aux particuliers
- vente d'arbres à 30% du prix initial

Améliorer et développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle sur le territoire

13 KM DE VÉLOROUTE RÉALISÉS

PASSERELLE ENTRE CORNY SUR MOSELLE ET NOVÉANT SUR MOSELLE

- En cours de réalisation
- Permettra la sécurisation des vélos et des piétons
- Aménagement de la liaison V50-ACTISUD

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE ET DE MOBILITÉ SOLIDAIRE

- 434 usagers ont utilisé le service de transport à la demande en 2022
- 103 VAE (Vélo à Assistance Electrique) financés soit 29 959.35 € de subventions



— **Maintenir** la qualité du cadre de vie par la préservation de la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles

RESTAURATION DE L'ESPACE NATUREL DU VALLON DE GRANDFONTAINE

DANS LE CADRE DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

— 2 km de berges restaurés

— Grâce à de nombreux travaux, le cours d'eau de Grand Fontaine (affluent du Rupt de Mad) a retrouvé une continuité écologique



— **Participer** à la sobriété énergétique et au développement des énergies renouvelables

1 DISPOSITIF DE CONSEIL EN ÉNERGIE

PARTAGÉE (POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DE PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE)

— 32 audits énergétiques réalisés sur des bâtiments publics

— 18 communes accompagnées sur des projets d'énergie renouvelable

— 1 cadastre solaire mis en place

— **Intégrer** les objectifs de sobriété foncière dans l'aménagement de l'espace

GESTION OPTIMISÉE DES DÉCHETS ET DÉVELOPPEMENT D'UNE BRIGADE VERTE

— Baisse de 20% des ordures ménagères depuis 2018
Augmentation de 18.5% du tri depuis 2018
154 kg/an/habitant(e)/d'ordures ménagères
87 kg/an/habitant(e)/de tri

— 33 interventions et/ou accompagnements sur des procédures de dépôts sauvages

11

1 EXPÉRIMENTATION ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Poursuivre la politique d'amélioration de l'habitat en lien avec les objectifs de sobriété énergétique et les ressources naturelles

UN GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT ET UN PROGRAMME D'AIDE ASSOCIÉ

— Depuis 2018, 1,6 millions d'euros de travaux de rénovation ont été réalisés dans le cadre de l'OPAH par plus de 30 % d'entreprises installées à Mad & Moselle

— Depuis 2018, 314 logements rénovés dans le cadre de l'OPAH

3

POUR UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE.

Accompagner les transitions économiques et agricoles

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LOCALES

— 37 652, 45 € de subventions versées

— 12 entreprises différentes aidées

1 PLATEFORME DE E-COMMERCE LOCALE PORTÉE PAR LE PETR DU VAL DE LORRAINE

— 37 694 visiteurs sur l'année 2022

— Un panier moyen à 27,83 € HT

1 ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN DÉVELOPPEMENT

— ZAE, Novéant sur Moselle
Permis d'aménager le 23 décembre 2022

— ZAE, les Vignes de Thiaucourt-Regniéville
7 parcelles en cours de commercialisation





CHANTIER D'INSERTION SUR DIFFÉRENTS DOMAINES D'ACTIVITÉS POUR FACILITER LE RETOUR À L'EMPLOI

- 30 accompagnements en 2022
- La durée moyenne d'un accompagnement est de 318 jours



Renforcer l'attractivité touristique du territoire

PROJET DE REQUALIFICATION DE LA MAISON ÉCLUSIÈRE

PROJET DE V56 AINSI QUE LIAISON V50 GORZE - CHAMBLEY - THIAUCOURT- REGNIÈVILLE

CRÉATION DE POINTS D'INFORMATIONS TOURISTIQUES POUR PROMOUVOIR LES RICHESSES DU TERRITOIRE (PIT)

- 2 points d'informations touristiques délocalisés
 - PIT Nord : Maison France services Ancy-Dornot – Place de la Gloriette
pitnord@cc-madetmoselle.fr
 - PIT Sud : Maison France services Thiaucourt-Regniéville – 2 bis, rue Henri Poulet
pitsud@cc-madetmoselle.fr



DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE NATURE NOTAMMENT AVEC LA GESTION DE 16 BOUCLES DE SENTIERS DE RANDONNÉE

- Au total, ce sont 16 boucles, représentant plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposées
- 13 km de véloroute "La voie Bleue, Moselle Saône à vélo"
- Tourisme de mémoire autour des 3 guerres

4

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS LOCAUX PAR L'AMÉLIORATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION DES SERVICES.

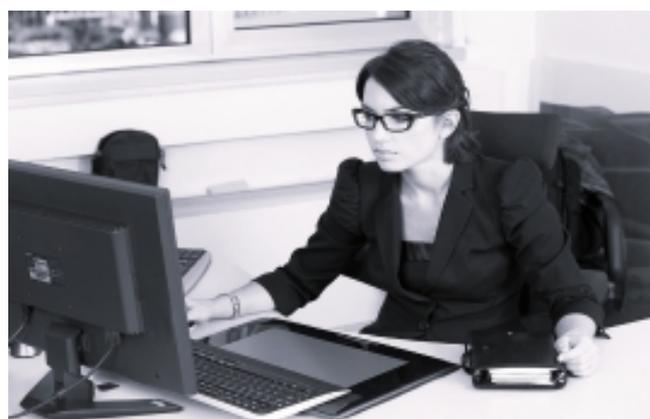
Développement d'équipes mutualisées

1 ÉQUIPE DE SECRÉTAIRES DE MAIRIE

- 18 secrétaires titulaires formées et qui continuent à se former
- Projet pour 2023 : Réflexion sur la mise en place d'une mairie virtuelle

1 ÉQUIPE D'AGENTS TECHNIQUES INTERCOMMUNAUUX

- 32 personnes dans l'équipe d'agents techniques intercommunaux en 2022
- Service en cours de déploiement sur le 57
- Intervient dans 27 communes du territoire



Développement de services et de moyens mutualisés

1 GESTION DES GROUPEMENTS DE COMMANDES

- Groupement d'entretien de l'éclairage public : 28 membres (27 communes et 1 communauté de communes - coordinateur)
- Groupement, acquisition, maintenance, formation, de défibrillateurs entièrement automatiques : 33 membres (31 communes, 1 EHPAD et 1 communauté de communes - coordinateur)
- Groupement d'assurances : 29 membres (26 communes, 2 syndicats et 1 communauté de communes - coordinateur)



1 GESTION MUTUALISÉE DE L'INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME

- 43 communes sur 47 ont adhéré à notre service mutualisé de l'instruction avec la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.
- En 2021 a été mis en place : GéoPermis une plateforme permettant la "saisie par voie électronique" de demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne.

L'intégralité du projet de territoire est disponible sur :
<https://www.cc-madetmoselle.fr/>

**1 - POUR UN TERRITOIRE
SOCIALEMENT ÉQUITABLE**



**PROJET ÉDUCATIF
TERRITORIAL**



PLAN NUMÉRIQUE

**2 - POUR UN TERRITOIRE
ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE**



**PLAN DE PRÉSERVATION
DE LA BIODIVERSITÉ / PLAN
PAYSAGE**



**PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DES MOBILITÉS**



**PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL (PCAET)**



**PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE (PLUI)**



**OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)**



**PROGRAMME LOCAL DE
PRÉVENTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)**



**PLAN DE SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
NUMÉRIQUE**

**3 - POUR UN TERRITOIRE
ÉCONOMIQUEMENT VIABLE**



**PLAN DE SOUTIEN
ET DE RELANCE DE
L'ÉCONOMIE LOCALE**

**4-AMÉLIORER LA QUALITÉ
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
PAR L'AMÉLIORATION
ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MUTUALISATION DES SERVICES**



**SCHÉMA DE
MUTUALISATION**



Une terre fertile...

OBJECTIFS

Maintenir et développer les entreprises et les emplois sur le territoire.

- Accompagner le commerce de proximité et les activités ambulantes.
- Développer une politique d'attractivité du territoire en proposant un cadre de travail dans un environnement agréable.
- Appuyer le développement des différentes filières économiques en tenant compte de leurs spécificités locales.
- Mettre à profit la captation des revenus des habitants issus des villes et métropoles voisines, pour favoriser l'économie locale et une consommation de proximité.

**LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE****DESRIPTIF****ZAE Les Vignes à Thiaucourt - Un bâtiment relais et des parcelles constructibles**

- Une zone dédiée à l'accueil d'activités artisanales et commerciales.
- 5 lots viabilisés de 2254 à 6760 m² pour un prix attractif de 13 € HT/m².
- **2 compromis signés pour des terrains d'une superficie de 2629 et 2654 m².**

ZAE de Novéant sur Moselle**Du foncier pour maintenir les entreprises sur le territoire**

- Un projet dont le dépôt du Permis d'Aménager a été réalisé le 23 décembre 2022
- Une modification du Plan Local d'Urbanisme actée en conseil communautaire et municipal en septembre 2022
- Un total de 10 parcelles viabilisées dont 6 lots dédiés aux activités artisanales.

ACTISUD - Un poumon d'emplois à préserver

- Un tiers de la zone commerciale ACTISUD est situé sur le périmètre de la communauté de communes.
- Un poumon d'emplois et de ressources fiscales avec environ 1 400 emplois pour 140 entreprises.
- Une diminution nette de la vacance observée en 2022 sur la zone.

BILAN**ACTISUD**

L'année 2022 a permis d'identifier les axes principaux du projet de requalification de la zone Actisud avec :

- La nécessité de sensibiliser les entreprises de la zone aux dispositifs liés à la transition énergétique
- Un travail sur les mobilités de la zone (cyclable, pédestre...)
- Une requalification à inscrire en continuité avec l'AMI ZAN et le PLUi portés par la CC Mad & Moselle.

PERSPECTIVES

- Vente du bâtiment relais n°1 à l'entreprise Raybaud Charpente et de parcelles sur la ZAE Les Vignes
- Lancement des travaux de la ZAE de Novéant-sur-Moselle et commercialisation des parcelles à l'horizon septembre 2023
- Viabilisation de la ZAE de Novéant-sur-Moselle à l'horizon mai 2024
- Échanges avec la SEBL Grand Est sur le plan d'actions du projet de requalification de la zone Actisud.

FISCALITÉ - SUBVENTIONS - ACCOMPAGNEMENT**DESRIPTIF**

■ **Le taux de la CFE** (Contribution Foncière Economique) pour l'année 2022 est à **20.80 %**.

■ **Les subventions de Mad & Moselle**

Un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises accompagnant les projets de construction, extension, aménagement ou rénovation d'un bâtiment et les frais inhérents.

Un règlement d'aides à l'investissement des entreprises composé :

- D'une aide à la création et au développement d'entreprises accompagnant les investissements de productivité, de capacité ou encore de marketing et de visibilité.
- D'une aide au développement numérique accompagnant les dépenses liées aux frais de publicité, à la réservation de noms de domaines ou encore à la création et au développement d'un site internet ou d'une solution de vente en ligne.

■ **Accompagnement individualisé**

- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les associations ALACA et ALEXIS, par la réalisation de permanence sur le territoire de la CCMM.
- Accompagnement à la création, au développement ou à la reprise d'entreprises par les plateformes Initiative Val de Lorraine et Initiative Metz via les prêts d'honneur à taux 0.

■ Accompagnement au test d'activité via la couveuse d'entreprises "Grand Test" gérée par l'association ALEXIS.

■ Partenariat avec les agences de développement économique Lorr'Up et MOSL Attractivité pour l'accompagnement des projets de développement des entreprises du territoire (aéronautique, scierie, artisanat...).



Zone de revitalisation rurale

Le classement en ZRR de 38 des 47 communes de l'intercommunalité est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023. Ce dispositif national permet aux entreprises créées ou reprises, de bénéficier d'exonérations de charges sociales et patronales, selon certaines conditions, et ce jusqu'à 5 ans.

Aide à Finalité Régionale (AFR)

Le zonage AFR reconduit sur la période 2022-2027 permet quant à lui aux entreprises implantées sur les 6 communes concernées par le zonage de bénéficier de bonification de taux pour certains dispositifs d'aides aux entreprises.

BILAN 2022

12 entreprises accompagnées par Mad & Moselle dans leur développement pour un montant total de **37 650 €**.

10 entreprises ont obtenu un **prêt d'honneur** pour un montant total de **97 000 €**.

29 porteurs de projets ont été accompagnés par ALACA et ALEXIS.

■ Réalisation d'une étude de faisabilité d'évolution du règlement des aides directes vers des aides en faveur de la transition énergétique et des activités agricoles.

■ **Moselle Attractivité** sur la CC Mad & Moselle en 2022, c'est :

- Un contact et suivi d'entreprises du territoire comme NASSO CARRELAGES, EIMI ou encore le Groupe 1 000
- Une promotion des producteurs et artisans locaux : TOLITO, domaine Les Béliers, SCEA de la Gloriette.

■ **Lorr'Up** sur la CC Mad & Moselle en 2022, c'est :

- Un accompagnement au développement des entreprises du territoire telles qu'Azur Production, Scierie Ciolli Frères et les entreprises du domaine aéronautique présentes sur la base de Chambley (recherche de subventions, mise en réseau au travers de l'association VLE).
- La mise en place d'une visite d'entreprise sur le territoire de la CC Mad & Moselle (Scierie CIOLLI Frères).

■ Ré-adhésion aux agences de développement économique et à Initiative Metz via le PETR.

■ Augmentation du taux de CFE pour l'année 2023 en raison de la sortie de Lorry-Mardigny de l'intercommunalité.

PLATEFORME DE E-COMMERCE LOCAL



DESCRIPTIF

La plateforme « jeconsommevaldelorraine » vise à promouvoir les artisans et producteurs locaux ainsi qu'à favoriser le "consommer local" auprès des habitants du Val de Lorraine. Sur 2022, elle a soufflé sa deuxième bougie avec la mise en place d'actions telles que la présence au sein de marchés locaux, l'organisation d'opérations marketing (Saint-Valentin, Saint Patrick...) et la mise en place de jeux concours, notamment sur la période des fêtes de fin d'année.

BILAN 2022

37 694 visites en 2022

Un panier moyen de 27,83 € ht.

PERSPECTIVES

■ Questionnement sur le maintien ou non de la plateforme à l'échelle du PETR du Val de Lorraine à l'issue de l'année 2023.

ESPACE DE COWORKING "LES LOCAUX" À ANCY-DORNOT OU ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ

DESCRIPTIF

Les travaux de l'espace « Les Locaux » ont été achevés avec une inauguration du bâtiment réalisé le 3 décembre 2022. À la disposition des entreprises, salariés et habitants du territoire et au-delà on retrouve :

- Deux espaces en plateaux ouverts favorisant le travail collaboratif
 - Deux bureaux privatifs
 - Une salle de réunion équipée et indépendante pour l'organisation de réunions et événements
 - Un espace de convivialité
- Au-delà des services habituels tels qu'une connexion Wifi et une imprimante/scanner, de nombreux services ont été réfléchis afin d'offrir une expérience optimale aux membres de l'espace (abri vélo, douche, casiers privatifs...).



PERSPECTIVES

■ Organisation d'événements ponctuels dans l'espace (afterworks, petits-déjeuners, réunions d'informations...)

■ Déploiement d'actions de communication et de promotion de l'espace du coworking (flyers, semaine de gratuité du coworking...).

CONTACT

Guillaume **BELO** – Responsable du "pôle développement économique, tourisme et agriculture"
03 83 81 91 69 - belo@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Faciliter le retour à l'emploi et participer à la formation.

La Communauté de Communes Mad & Moselle mène une action volontariste en faveur de l'accès à l'emploi local pour les personnes qui en sont éloignées. En plus du chantier d'insertion, elle accueille chaque année plusieurs apprentis au sein des services communautaires ainsi que des services civiques et stagiaires étudiants.



LE CHANTIER D'INSERTION

DESCRIPTIF

Mad & Moselle gère un chantier d'insertion agréé par l'Etat et bénéficie du soutien financier de l'Etat et de l'Europe. Le chantier d'insertion a pour objectif de **lever des freins à l'emploi durable pour des personnes rencontrant des difficultés** d'accès au marché du travail classique. Les salariés du chantier, dont l'éligibilité est validée par Pôle Emploi, bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel et d'un accompagnement socioprofessionnel.

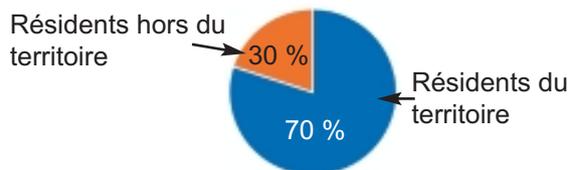
Supports d'activités :

- Espaces verts
- Entretien du patrimoine bâti
- Brigade verte (prévention des déchets)
- Secrétariat
- Entretien des locaux (nettoyage).

BILAN

Le chantier d'insertion a accueilli et accompagné 30 salariés en 2022

Parmi les 17 salariés ayant quitté le chantier d'insertion en 2022, 11 ont pu intégrer un emploi ou une formation.



Mad & Moselle a également accueilli en 2021

- 4 apprentis (tous du territoire)
- 12 stagiaires (dont 5 du territoire)

PERSPECTIVES

- Recentrage des missions du chantier d'insertion

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



DESCRIPTIF

En contrepartie d'une mission bénévole, les jeunes mobilisés dans un projet professionnel, ainsi que les salariés du chantier d'insertion, peuvent bénéficier d'**une bourse au permis de conduire pouvant atteindre 900 €**.

BILAN

2 bourses au permis de conduire ont été attribuées en 2022 pour un montant maximum de 900 €.

PERSPECTIVES

- Mise à disposition d'une flotte de véhicules électriques (scooter et voitures sans permis) pour les habitants en démarche d'insertion professionnelle ayant des difficultés de mobilité.

La politique de solidarité de la communauté de communes est transversale. Elle se traduit dans d'autres politiques publiques, notamment au travers d'une tarification adaptée aux revenus des usagers (accueils petite enfance/ périscolaires, accueils collectifs de mineurs, cantine à 1 €...) et de la prise en charge d'une part substantielle du coût des services publics au moyen de l'impôt afin d'en atténuer le coût direct (transport à la demande, cantines, périscolaires...).

CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre accueillante,
ouverte...**

OBJECTIFS

Valoriser nos atouts pour augmenter la fréquentation touristique sur le territoire.

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux atouts orientés autour du cadre naturel et paysager, de son charme rural et périurbain, ainsi qu'à la richesse de son patrimoine historique. La promotion touristique revêt plusieurs enjeux importants pour le territoire.

- Poursuivre la valorisation du patrimoine local et l'animer.
- Structurer l'offre touristique locale en lien avec les acteurs du territoire.
- Promouvoir le territoire auprès des pôles urbains voisins porte d'entrée de la fréquentation touristique du territoire.
- Développer une offre touristique autour des sports de nature et du tourisme vert.



Chambley

TOURISME DE MÉMOIRE - TOURISME NATURE

DESCRIPTIF

TOURISME DE MÉMOIRE

- **Conflits de 1870** : sentiers de 1870 de Gorze à Rezonville-Vionville, Muséographie de pleins champs à Mars-la-Tour en lien avec Ville-sur-Yron et Bruville.
- **Première Guerre Mondiale** : Les villages détruits du Front de Haye, Remenauville, Regniéville et Fey-en-Haye ; Les tranchées allemandes de Saint-Baussant (sites présents sur la route du Saillant de Saint Mihiel) ; Du béton et des hommes, parcours historique d'Arry 1914-1918 ; Site des entonnoirs de mine de Flirey ; Cantonnements allemands de Vilcey-sur-Trey et Fey-en-Haye.
- **Seconde Guerre Mondiale** : Parcours Dornot Corny, 60h en enfer, les têtes de ponts d'une bataille oubliée.

PATRIMOINE REMARQUABLE DE L'ÉPOQUE ROMAINE AU MOYEN ÂGE

- Parcours de l'**aqueduc de Jouy-aux-Arches**.
- Parcours des **Aîtres fortifiés** de la vallée du Rupt de Mad.

AUTRE PATRIMOINE REMARQUABLE

- Palais abbatial de **Gorze**, la collégiale St Etienne et tout le patrimoine gothique de Gorze.
- Une dizaine d'églises médiévales et du XVIII^e classées Monuments Historiques
- Une quinzaine d'églises de la première reconstruction dotées d'intérêts architecturaux.



Sentier des aîtres fortifiés

Mad & Moselle a créé de nombreux parcours de découverte.

TOURISME NATURE



■ Lac de Madine

Plages de baignades surveillées, pédalo, bateau électrique, centre nautique, paddle, canoë, catamaran/voiles/voiliers, plongée, pêche. Observatoire ornithologique, promenades en bateau électrique pour découvrir les richesses naturelles du site.

■ Aérodrome de Chambley

Il accueille de nombreuses activités (ULM, sauts en parachutes, montgolfières, kite-surf terrestre) et depuis 30 ans le Mondial Air Ballons. Il héberge également un circuit auto et moto et propose des hébergements temporaires pour les pilotes d'avions et de loisirs.

■ **Sentiers de rando et VTT** : au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad ou sur les plateaux de Thiaucourt-Regniéville, le territoire propose de nombreuses activités sportives de pleine nature. **Au total, ce sont plus de 16 boucles, représentant au total plus de 200 km de sentiers balisés qui sont proposés.** Ces chemins peuvent être pratiqués à pied, et certains d'entre eux, à vélo ou à cheval.

■ Véloroute

Le territoire est traversé le long de la Moselle, par **plus de 14 km de véloroute** "La Voie Bleue Moselle Saône à vélo", de la frontière luxembourgeoise à Lyon.

BILAN

■ Un partenariat renouvelé avec MOSL ATTRACTIVITE pour promouvoir la destination Moselle, accompagner la formation des acteurs touristiques de la CCMM par le biais de "MOSL Académie" et promouvoir le label Qualité MOSL sur le territoire intercommunal.

■ Une taxe de séjour intercommunale et départementale est applicable sur le territoire de Mad & Moselle pour l'ensemble des hébergeurs touristiques. **Le montant de la taxe de séjour s'élève à 50 617 € sur 2022.**

■ Un groupe de travail a été réuni afin de travailler sur la mise en place et l'identification de sentiers de randonnées d'intérêt intercommunal.

POINTS D'INFORMATION TOURISTIQUES

DESCRIPTIF

La CC Mad & Moselle a amorcé sur l'année 2022 une réflexion quant à la création de Points d'Informations Touristiques sur son territoire.

Ces Points d'informations touristiques seront déployés au sein des Espaces France Services de Thiaucourt et Ancy-Dornot. Ils seront animés par les agents France Services. Cette démarche a pour objectif de favoriser la relance de l'animation touristique du territoire, mettre en réseau les acteurs locaux et valoriser les atouts touristiques du territoire.

Les enjeux des Points d'Informations Touristiques sont à destination notamment :

■ Des touristes et usagers de la CCM&M :
Permettre une consultation de l'ensemble de l'offre touristique du territoire (hébergements, restauration...)

■ Des acteurs touristiques :
Permettre un accompagnement de premier niveau (labellisation, taxe de séjour...), une mise en réseau des acteurs au travers d'événements ponctuels ainsi qu'une valorisation de leurs activités.

Les actions des animateurs des Points d'Informations Touristiques s'orientent donc autour de deux missions principales :

■ L'animation du réseau des acteurs touristiques de la CC Mad & Moselle
■ La valorisation des acteurs et sites touristiques présents sur le territoire de la CCM&M.

Le nombre total de nuitées enregistrées en 2022 est de 55 830.

PERSPECTIVES

- Amélioration de la signalétique de la V50.
- Participation au développement des sites touristiques régionaux du Lac de Madine et de l'aérodrome de Chambley (SPL)
- Création physique des Points d'Informations Touristiques (PIT) dans les Espaces France Services de Thiaucourt-Regniéville et Ancy-Dornot
- Communication et promotion de l'animation touristique à destination des usagers et acteurs touristiques du territoire, en lien avec les animateurs France Services
- Etude de faisabilité de la création de la V56 entre Madine et la V50 à Arnville ainsi que de la boucle entre Novéant-sur-Moselle, Gorze, Chambley et la future V56.
- Poursuite de la réflexion initiée sur les sentiers de randonnées intercommunaux et mise en place d'une stratégie de communication et promotion à adopter pour ces parcours.
- Mise en place de l'Envol de Mad & Moselle #4 au cours du GEMAB 2023

RÉFLEXIONS

- Mise en place d'un réseau de "Greeters", ambassadeurs bénévoles et passionnés, prêts à transmettre et partager leurs connaissances (nature, histoires locales, lieux insolites...).

MAISON ÉCUSIÈRE D'ARVILLE

DESCRIPTIF

Le projet de réhabilitation de la maison écusière d'Arville poursuit son cours avec les partenaires sur le projet (Association Confluence Mad et Moselle – MATEC – LILletRAMI architectures). La phase d'Avant-Projet définitif est en cours et les premiers dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'Etat et du département de Meurthe-et-Moselle.

PERSPECTIVES

- Poursuite de l'opération de réhabilitation
Les phases d'études se poursuivront sur l'année 2023 avec notamment la mise en œuvre de l'étude géotechnique.

CONTACT

Guillaume **BELO** - Responsable du pôle "Développement Economique, Tourisme et Agriculture"
03 83 81 92 93 - belo@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Développer la lecture publique et l'accès à l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire.

Dans le prolongement d'une étude de besoins et de faisabilité menée par la CCMM en lien étroit avec les acteurs locaux et les élus municipaux, la Communauté de Communes Mad & Moselle a défini un projet culturel, concentré autour de deux axes structurants :

- **Le développement de la lecture publique**, en lien avec les bibliothèques communales et associatives.
- **L'extension de l'enseignement musical.**

Afin de permettre l'égalité d'accès à la culture au plus grand nombre, en maillant le territoire d'une offre de services de qualité, la communauté de communes interroge les pratiques actuelles pour adapter son offre aux nouveaux usages.



LECTURE PUBLIQUE

DESRIPTIF

Gestion d'équipements d'intérêt communautaire à Thiaucourt et Mars la Tour

La communauté de communes est compétente pour la gestion de 2 équipements d'intérêt communautaire :

- **La médiathèque située à Thiaucourt**, en gestion directe, avec l'appui de bénévoles.
- **La bibliothèque située à Mars la Tour**, en gestion associative, par convention, au sein du Pôle Multiservices.



Mener conjointement des projets !

Coordination d'un réseau de bibliothèques - Mad & Moselle

- Mise en place de projets communs, accompagnement au développement des bibliothèques locales.
- Réflexion autour de la mise en place d'un service de prêt commun.
- Mise en ligne d'un catalogue de tous les ouvrages disponibles dans les bibliothèques de Thiaucourt, Mars la Tour, Bayonville sur Mad et Arnville.
- Mise en place d'une bibliothèque numérique - Limédia

BILAN DU RÉSEAU POUR 2022

- 4 Animations ont été coordonnées à l'échelle du réseau, dont 2 temps forts (Nuit de la Lecture et Partir en Livre) – Participation de près de 300 habitants
- 30 bénévoles concerné(e)s par 4 sessions de formation proposées
- Un accompagnement important des équipes bénévoles dans le cadre du déploiement de Limédia.

BILAN DE LA MÉDIATHÈQUE POUR 2022

3286 prêts
102 adhérents actifs

- Réflexion avec le Carrefour des jeunes pour proposer un point lecture à Beaumont

PERSPECTIVES

- Obtention d'une subvention pour la réalisation d'un diagnostic lecture publique en lien avec la DRAC
- Développement de Limédia
- Rayonnement de la médiathèque intercommunale de Thiaucourt-Regniéville - Ouverture du Point lecture à Beaumont ; délocalisation d'animations



ENSEIGNEMENT MUSICAL

DESCRIPTIF

Soutien à l'école des Arts Mad & Moselle

Le soutien financier versé à l'association permet à de nombreux habitants d'accéder à un enseignement musical de qualité sur le secteur Nord du territoire.

BILAN

36 000 € versés chaque année à l'école des Arts de Mad & Moselle.

Nouveau

- Mise en place d'une politique tarifaire incitative pour les familles du territoire (en fonction du quotient familial) et par le biais de cours collectifs
- Proposition de mettre en place des cours de musique collectifs à Onville



ACTION CULTURELLE

BILAN

■ Recentrage de l'action culturelle intercommunale en lien avec les compétences communautaires (soutien à l'enseignement musical et lecture publique).

Plus de 13 000€ notifiés en 2022 en direction d'associations :

- Soutien à des festivals structurants (la grande descente, graines d'art, la semence) - Année transitoire.
- Soutien à des initiatives locales, en lien avec l'appel à projets "culture".

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr
Fanny **HUOT** - Coordinatrice lecture publique
huot@cc-madetmoselle.fr



Une terre à haut niveau de services

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des habitants aux services publics.

Face au désengagement des services publics en milieu rural et à la dématérialisation de la plupart des démarches administratives, la communauté de communes mène une politique en faveur de l'accès aux droits au plus grand nombre avec **une offre de services de qualité dans une logique de proximité.**



DESCRIPTIF

3 sites sur le territoire
Des missions communes



Une gamme élargie de services en un lieu unique... un accompagnement par des professionnels

- Accueil, orientation et accompagnement des usagers dans leurs démarches.
- Des permanences sur site de partenaires ou par les animateur(trice)s formé(e)s.
- Des partenaires nationaux : **Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/santé (MSA), un avocat/conciliateur de justice (CDAD), finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT).**

Un accompagnement à l'autonomie numérique.

Recrutement en 2021 d'une conseillère numérique afin de lutter contre la fracture numérique.



ESPACE FRANCE SERVICES THIAUCOURT-REGNIEVILLE

Réalisation de cartes d'identité et passeports depuis juin 2018.



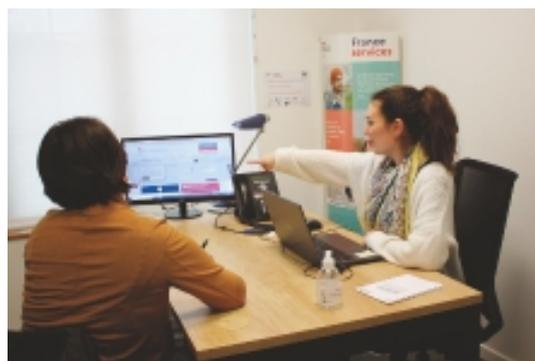
Afin de s'adapter aux besoins des usagers, le service passeport et carte d'identité est ouvert en horaires décalés le vendredi de 13h à 19h (non stop) et le samedi matin (en plus des horaires habituels).

■ Partenaires locaux

Enfance/famille (CAF), emploi/insertion (Pôle Emploi), retraite/santé (MSA), assistante sociale du Département, emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise (ALACA), conseil en architecture, urbanisme (CAUE), information sur le logement (ADIL), conseils en énergie (EIE), habitat/rénovations (CAMEL), un avocat/conciliateur de justice, finances publiques / impôts (DDFIP), assurance maladie (CPAM), assurance retraite (CARSAT), point info budget (UDAF).**

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner.
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.

ESPACE FRANCE SERVICES ANCY - DORNOT



■ Partenaires locaux

Enfance/famille (CAF), retraite/santé (MSA), emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise (ALEXIS), consommation, rénovation énergétique (ALEC), habitat/rénovations (CAMEL), avocat.**

- Espace public numérique : poste informatique et connexion internet, imprimante, scanner
- Espace de travail partagé (cf fiche "développement économique")
- Accompagnement pour toutes les démarches en ligne.



PÔLE MULTISERVICES MARS LA TOUR



La communauté de communes a construit un bâtiment regroupant différents services.

- Une aile santé (cf fiche "maintien de l'offre de soins")
 - Une aile services publics accueillant une antenne de l'Espace France Services et la bibliothèque de Mars la Tour (cf fiche "attractivité culturelle").
- Pas d'agent sur site, présence sur rdv.

■ Partenaires

Emploi/formation/santé/logement pour les jeunes de 16 à 26 ans (*Mission Locale*), **création/reprise d'entreprise** (*ALACA*), **habitat/rénovations** (*CAMEL*).

BILAN

L'Espace France Services à Thiaucourt-Regniéville a accompagné près de 1040 usagers en 2022 et réalisé 3088 titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport).

Des permanences délocalisées ont été mises en place à Onville et Beaumont (1 demi-journée tous les 15 jours)

L'Espace France Services à Ancy-Dornot a traité un peu plus de 1830 demandes.

Il a mis en place des permanences délocalisées.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil du public et la performance énergétique du bâtiment, des travaux de rénovation ont été entrepris.

En décembre, inaugurations de :

- l'espace Les Locaux (Ancy-Dornot) - Bâtiment rénové
- le pôle multiservices (Mars la Tour).

Accompagnement numérique

Près de 400 habitants ont bénéficié d'un accompagnement à l'usage du numérique ce qui représente un total de 664 ateliers individuels.

La conseillère numérique a également appuyé la collectivité dans son projet "e-administration" (formation aux applications, site internet, animations des réseaux sociaux) et dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de sobriété numérique.

PERSPECTIVES

- Réflexion sur un schéma intercommunal d'amélioration de l'accès aux services aux publics (secteur sud/Beaumont ; projet La Poste/Thiaucourt-Regniéville) : recrutement d'un bureau d'études. Partenariat avec la CC Terres toulouses en réflexion.
- Projet de création d'une nouvelle caserne de gendarmerie à Thiaucourt-Regniéville.
- DR mobile (Dispositif de Recueil d'Empreintes).
- Mise en place d'animations numériques collectives en direction des seniors
- Déploiement d'un projet autour de l'imprimante 3 D / réemploi
- Animation des Points d'Information Touristiques
- Partenariat avec l'Espace France Services d'Ars sur Moselle.



Site Ancy-Dornot

CONTACTS

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

Bérénice **BERNARD** – Agent d'accueil – accueil@cc-madetmoselle.fr
Claire **DUMONT** – Conseillère numérique

Alexie **MAIX** et Maurane **MARECHAL** - Animatrices de l'Espace France Services à Thiaucourt
03 83 81 91 69 - franceservices@cc-madetmoselle.fr

Gautier **SARGENTINI** et Aurélie **ORMEO** - Animateur et Animatrice de l'Espace France Service à Ancy-Dornot
03 83 81 91 69 - franceservice57@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Renforcer l'attractivité du territoire en proposant des services de qualité.

- Permettre à de nouveaux foyers de s'installer sur le territoire
- Participer à l'amélioration du taux d'activité des femmes
- Participer à l'égalité réelle homme-femme
- Développer une offre de services diverse, adaptée et complémentaire
- Renforcer l'accessibilité des services aux populations les plus fragiles (tarification sociale)...

Depuis 2008, la petite enfance est au cœur des politiques de la communauté de communes. Le pôle "petite enfance" se compose d'un Relais Petite Enfance et d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.



Ô COMME 3 POMMES LE MULTI ACCUEIL DE BAYONVILLE

DESCRIPTIF

Le Multi Accueil de Bayonville sur Mad est agréé par la Protection Maternelle et Infantile avec un agrément de 25 places. La structure est ouverte de 7h30 à 18h30.

Une équipe pluriprofessionnelle

La structure est dirigée par une éducatrice de jeunes enfants accompagnée par une équipe pluriprofessionnelle (infirmière, adjoint d'animation...), en tout, ce sont **8 professionnelles qui accueillent les enfants du territoire** (7.3 emplois à temps plein dont 1 contrat d'apprentissage).

BILAN

32 312 heures d'accueil réalisées en 2022

En 2021, l'établissement a accueilli 48 enfants sur 216 jours d'ouverture. 98 % sont issus du territoire.

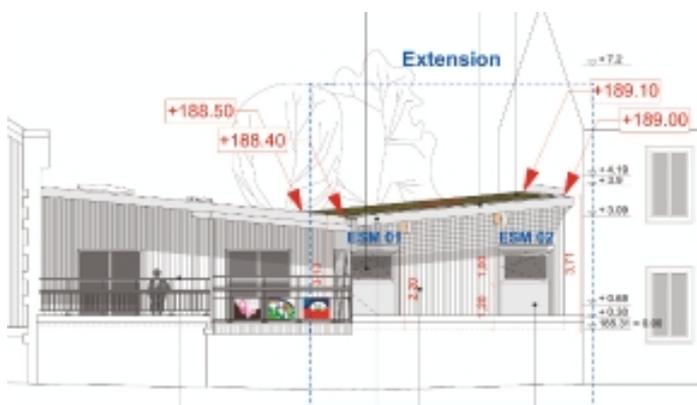
PERSPECTIVES

Améliorer encore l'accueil

- **Une extension du Multi-accueil de Bayonville est programmée pour 2023** ; en effet l'espace de la salle de sommeil est restreint et pour améliorer l'accueil des enfants une extension serait favorable. La structure ayant 10 ans d'existence un financement par l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales est réalisable à hauteur de 80%.



Multi-accueil de Bayonville



Dépenses : 260 000 € ht

Recettes :

CAF	100 000 €
ETAT DETER	42 276 €
Région	50 992 €
CC	52 572 €

- Etude de besoin sur la partie sud du territoire.



DES PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES VOISINES AU TERRITOIRE

La communauté de communes réserve des places dans les multi-accueils voisins ; 6 places sont réservées sur l'établissement d'accueil à **Manonville** géré par la Communauté de Communes des Terres Toulaises et 1 place est également réservée sur la structure de **Vigneulles-les-Hattonchatel**.

GRAINES D'ÉVEIL LE RELAIS PETITE ENFANCE

DESCRIPTIF



Le territoire de Mad et Moselle compte 206 assistants maternels, ce qui correspond à plus de 350 places d'accueil sur le territoire.



Le service a pour mission d'informer les familles sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et notamment sur les démarches administratives pour l'embauche d'un assistant maternel.

Les autres missions du service

■ **L'accompagnement des assistants maternels au quotidien**, rompre l'isolement. Les animatrices proposent des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis chez les assistants maternels.

■ **Valoriser la professionnalisation** des assistants maternels par le biais de formation ou de rencontres spécifiques.

BILAN 2022

202 contacts

En 2022, le Relais Petite Enfance a eu 202 contacts de familles ou assistants maternels à la recherche d'informations.

16 familles, 63 assistants maternels et 97 enfants ont participé aux différentes animations.



CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

En cours de recrutement - Responsable de la structure d'accueil Ô comme 3 pommes

03.83.82.56.41 - cma@cc-madetmoselle.fr

Mélanie **DALLE** - Responsable du Relais Petite Enfance

03.87.63.66.25 - relaispetiteenfance@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Répondre aux besoins d'accueil des familles tout au long de l'année et proposer des actions ludiques ou citoyennes en faveur de la jeunesse.

Développer le périscolaire et l'extrascolaire sur tout le territoire

Forte de son expérience depuis 2013 et afin de répondre aux besoins d'accueil des familles, d'être complémentaire aux temps scolaires, **Mad & Moselle a étendu la compétence périscolaire - extrascolaire à l'ensemble de son territoire** en janvier 2018. Elle souhaite conforter l'offre périscolaire au plus près des écoles des villages et maintenir une offre extrascolaire homogène sur le territoire.

Participer à la réduction des inégalités

Un projet Educatif de Territoire avec pour ambition de permettre aux enfants et aux jeunes un **égal accès à une offre éducative** et de réduire les inégalités a été mis en place avec la collaboration des acteurs locaux.



Renforcer l'accessibilité

La mise en place d'une tarification sociale permet une meilleure accessibilité des services **aux populations les plus fragiles**. Depuis septembre 2021, plus de **130 familles (avec un quotient familial inférieur ou égal à 800 €) profitent d'un tarif à 1 € le repas avec le soutien financier de l'Etat.**

Offrir à l'enfant des moments privilégiés

L'accueil périscolaire, le mercredi éducatif et l'accueil de loisirs jouent un rôle social évident en complémentarité des temps de travail familiaux. Ce sont des dispositifs proposés par la communauté de communes pour favoriser l'organisation des temps sociaux des familles. La Communauté de Communes Mad & Moselle souhaite faire de ces temps d'accueil des moments privilégiés pour les enfants.

Ces temps doivent être des moments de détente et de convivialité permettant à chacun de bénéficier d'un repas équilibré, d'activités ludiques, culturelles et sportives.



Ce sont des temps d'apprentissage de la vie, de sensibilisation à l'hygiène, aux règles de vie en collectivité à l'éducation nutritionnelle.

La communauté de communes se doit de proposer un service de qualité conciliant les contraintes horaires des parents et le respect des rythmes, la sécurité et les besoins de chaque enfant.

L'ensemble des accueils proposés sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et ont le soutien technique et financier de la Caisse d'Allocations Familiales.

LES SERVICES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LES MERCREDIS ÉDUCATIFS REGROUPÉS

DESCRIPTIF

Ouverts à minima de 7h30 à 18h, répartis sur le territoire, rattachés aux écoles ou regroupement scolaire :

- les barbabapas à Bernecourt
- les pandas à Essey et Maizerais
- Les 3 aiglons à Thiaucourt
- Les ptits orchids à Waville
- Les arts aux milles pattes à Vandelainville / Arnville
- Les petites graines vertes à Tronville
- Les marsupiaux à Mars la tour
- Le ptit graouilly à Ancy Dornot

■ Et aussi un accueil periscolaire à **Chambley, Corny-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle, Jouy-aux-Arches et Gorze.**

Les mercredis éducatifs sont regroupés sur les communes de **Chambley, Thiaucourt-Regniéville, Vandelainville et Corny-sur-Moselle**, les familles peuvent y accéder en fonction de leurs besoins.



BILAN

Plus de 1200 enfants accueillis sur les différents sites

837 familles concernées

Plus de 180 000 heures d'accueil





Restauration périscolaire

- 30 à 40% de **produits locaux** et 20% de **bio local**
- 50% de produits **régionaux**
- 80% de produits **frais**
- Des aliments **variés** respectant la **saisonnalité**
- Lutte contre le **gaspillage alimentaire**
- Sensibilisation au **goût...**

Opération de sensibilisation **“une journée sans poubelle”**

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

DESCRIPTIF

A chaque vacances, les familles peuvent trouver au moins un accueil de loisirs sur le territoire :

Chambley, Vandelainville, Corny sur Moselle, Ancy-Dornot, Thiaucourt-Regniéville, Beaumont et Jouy aux arches. Des sorties, des projets sont proposés aux enfants en fonction de leurs attentes.

BILAN 2022

Plus de 275 enfants accueillis
Soit plus de 19 000 heures d'accueil

LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

DESCRIPTIF

■ Un **club ado** à Ancy-Dornot, à Jouy aux arches, à Thiaucourt-Regniéville,

■ L'accompagnement des juniors assos, 2 structures spécifiques gérées par des jeunes du territoire et soutenues par la ligue de l'enseignement. Les jeunes œuvrent pour mettre en place des projets d'autofinancement ou des actions de solidarité sur le territoire,



■ Des séjours de vacances construits avec eux,

■ Embauche de stagiaires, d'apprentis,

■ Bourse au permis,

■ Adhésion aux missions locales, chantier d'insertion,

■ Organisation de chantiers jeunes

■ Enseignement musical, lecture publique...

■ Définition d'un plan en faveur de la jeunesse pour améliorer la prise en compte de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté dans les politiques publiques communautaires

■ Création d'un conseil communautaire des jeunes

■ Bourse pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation BAFA / BAFD

PERSPECTIVES

■ Mise en œuvre d'un budget participatif pour faciliter la participation et l'implication des jeunes

■ Installation d'un conseil communautaire des jeunes et définition d'un plan d'actions transversales en faveur de la jeunesse

■ Echange international avec les Etats-Unis.

ZOOM SUR LES CHANTIERS JEUNES

Un “chantier jeunes” est un rassemblement de bénévoles de 13 ans à 17 ans dans le but d'entretenir ou d'améliorer le cadre de vie d'habitation ou de s'impliquer dans la vie locale ; les projets sont variés.

2022

St Baussant - 12 jeunes pour restaurer les tranchées

Thiaucourt-Regniéville - 5 jeunes pour mettre en peinture l'abri de bus

Corze - 7 jeunes pour réhabiliter les sentiers

Ancy-Dornot - 7 jeunes pour restaurer les pistes VTT

Participer à un chantier jeunes, c'est réaliser une action citoyenne, faire des rencontres, des sorties entre amis et obtenir une bourse pour un projet de loisir.



Entretien et mise en valeur des tranchées allemandes de St Baussant

CONTACTS

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle “petite enfance, enfance, jeunesse”

03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

Yann **COLLE** - Animateur jeunesse - 06 77 82 22 34 - jeunesse@cc-madetmoselle.fr

Marianne **TONNELIER** - Animatrice jeunesse - 07 50 56 76 13 - periscolaire.leptitgraoully@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Permettre le désenclavement numérique grâce au très haut débit pour tous.

L'accès au Très Haut Débit constitue aujourd'hui un élément indispensable pour l'attractivité de notre territoire, aussi bien pour les habitants que pour les entreprises.

Déployer de nouveaux outils ou modes de fonctionnement

Cette nouvelle technologie doit être une opportunité pour le développement de Mad & Moselle : **e-administration, nouveaux outils pédagogiques pour nos écoles, création de nouveaux modes de travail (télétravail, coworking...)**.

DESRIPTIF



Un investissement à 1,7 million d'€

Ainsi, la Communauté de Communes Mad & Moselle participe à hauteur de 1,7 million d'euros jusqu'en 2023 afin de permettre à tous les foyers de Mad & Moselle d'avoir enfin accès au Très Haut Débit.

Cette opération est possible grâce au regroupement de collectivités au sein de Moselle Fibre pour la partie 57, soit par le plan de déploiement du très haut débit porté par le Conseil Régional Grand Est à l'échelle de 7 départements dont la Meurthe-et-Moselle, avec le soutien financier de l'Etat.

Il s'agit d'un investissement considérable, mais indispensable aujourd'hui pour le développement de notre territoire.

3 secteurs

3 programmes de déploiement

■ **Arnaville, Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle** sont connectées au Très Haut Débit directement par les opérateurs privés, sans intervention publique.

■ **Les communes de Meurthe et Moselle** (hors Arnaville) sont connectées par le biais du programme LOSANGE (Région Grand Est – Conseil Départemental 54).

■ **Les communes de Moselle** (hors Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle) sont connectées par le biais du programme de Moselle Fibre.



BILAN

Les raccordements au haut débit ont démarré en 2018 pour s'achever le dernier trimestre 2022.

Ainsi depuis 2023, les 7880 prises du territoire sont éligibles au très haut débit.

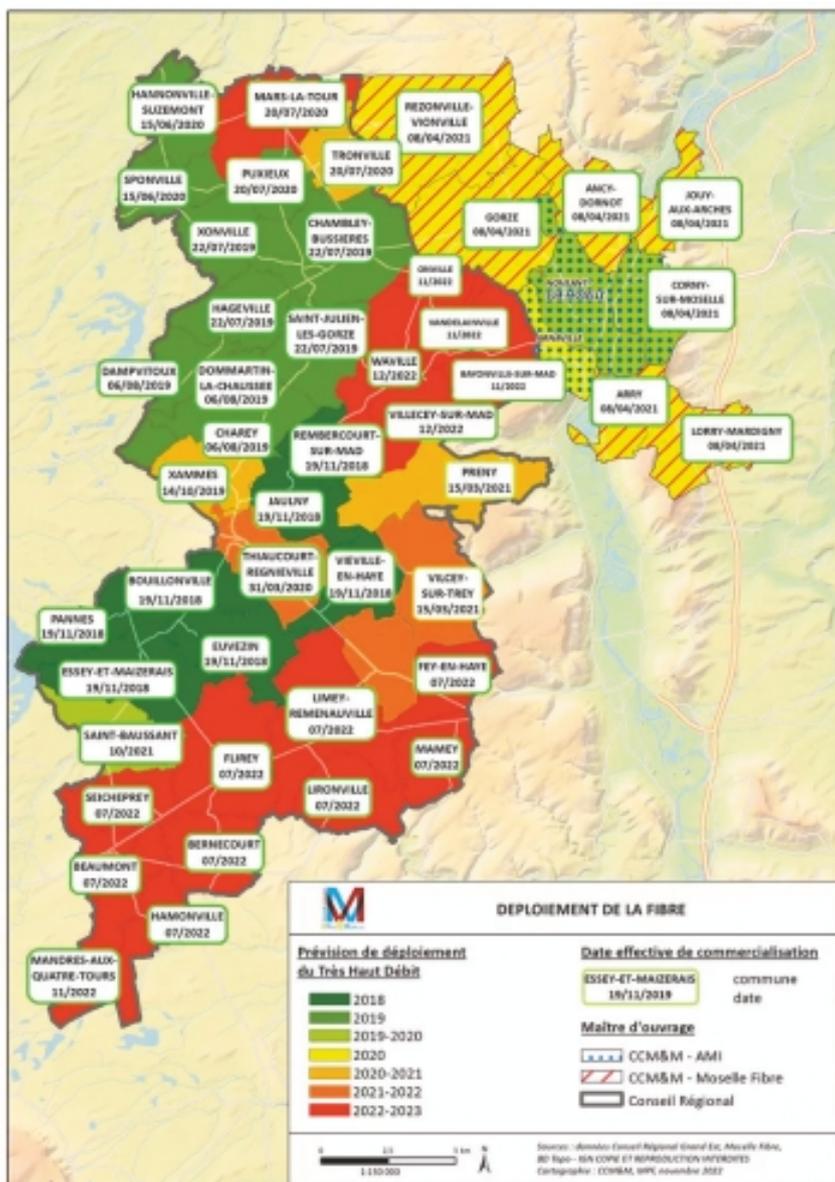
L'investissement en 2022 est porté à 167 800 €

PERSPECTIVES

Un outil au service des habitants, des entreprises, des services, du tourisme...

La communauté de communes souhaite lancer un plan de développement du numérique transversal à toutes les politiques communautaires avec plusieurs objectifs :

- Accompagner le déploiement du Très Haut Débit avec le développement des usages afin de remettre les usagers au cœur de la dématérialisation / numérisation / digitalisation.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service du développement du territoire et de son attractivité (développement de la e-administration, développement de la télémédecine pour maintenir et développer l'offre de soins ; accompagnement au développement des mobilités...).
- Faire du Très Haut Débit un outil d'amélioration et de facilitation des relations entre la communauté de communes et ses communes membres ou avec les habitants et acteurs locaux.
- Faire du Très Haut Débit un outil au service de la transition énergétique et d'un développement économique responsable et durable (Plateforme internet pour favoriser la consommation locale et la consommation de biens et services par les touristes...).
- Accompagner les personnes les plus fragiles et éloignées des nouvelles technologies et à leurs usages pour réduire la fracture numérique (= la médiation numérique).



La fin d'un déploiement

Dernier trimestre 2022, les dernières communes étaient raccordées :

- Bayonville-Sur-Mad
- Onville
- Vandelainville
- Villecey-Sur-Mad
- Waville

CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Soutenir le mouvement associatif qui impulse une dynamique dans nos communes

Les associations participent largement au lien social dans les communes et au dynamisme du territoire.

Afin de soutenir les bénévoles dans les projets qu'ils développent, la communauté de communes propose un **panel de services en direction des associations.**



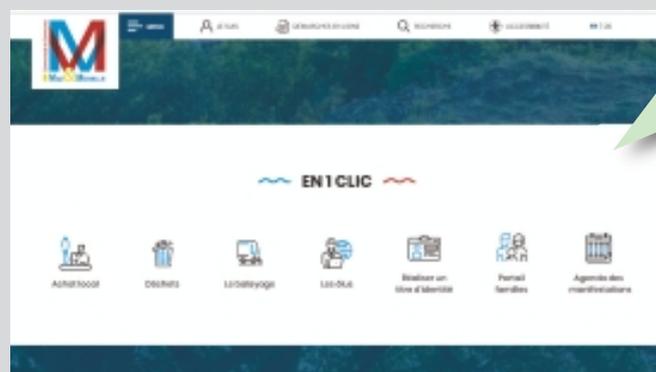
SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DE PROJETS OU MANIFESTATIONS

DESCRIPTIF

- **Soutien au prêt de matériel**
Mise à disposition d'un parc de matériel associatif (conformément au règlement (mise à disposition gratuite ou payante).
- **Soutien à la mise en place de manifestations éco-responsables** (cf politique développement durable).
- **Soutien financier**
Attribution d'une subvention ponctuelle pour soutenir la mise en place de projets en lien avec les compétences / orientations de la communauté de communes (cf règlement).
- **Convention de partenariat** pour des projets associatifs structurants en lien avec l'exercice d'une compétence intercommunale.

- **Soutien à la communication**
Création, reproduction de support de communication (conformément au règlement).
- **Agenda**
Mise en place d'un agenda permettant la promotion des événements associatifs
- **Intramuros**
Déploiement d'Intramuros dans les communes

UN BLOG DÉDIÉ AUX ASSOCIATIONS



Possibilité pour les associations de diffuser elles mêmes les informations liées à leurs manifestations via le site Internet de Mad & Moselle (pour l'ensemble des manifestations).

- **Soutien au déplacement**
La communauté de communes met à disposition des associations du territoire 2 véhicules publicitaires associatifs permettant le déplacement des membres de l'association.

MISE À DISPOSITION DE 2 VÉHICULES ASSOCIATIFS



BILAN

■ **Convention de partenariat**

9 associations partenaires dans des domaines en lien avec les compétences exercées par la communauté de communes (musique, environnement, mémoire, éducation populaire...).

■ **Subventions versées aux associations**

Montant en 2022 : 118 000 €

29 réservations de matériel ayant bénéficié à 17 associations

86 jours de prêt du véhicule associatif

PERSPECTIVES

- Réflexion sur l'évolution du parc de matériel associatif
- Evolution de la politique de soutien aux associations.

CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "service à la population, culture et solidarités"
03 83 81 92 93 - steyer@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Participer à la lutte contre les déserts médicaux en milieu rural !

Afin de lutter contre la désertification médicale et permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la communauté de communes développe des projets visant à maintenir, voire développer l'offre de santé.



PÔLE MULTISERVICES – MAISON MÉDICALE – MARS LA TOUR

DESCRIPTIF



Construction d'une maison médicale à Mars la Tour

Mad & Moselle a construit un bâtiment permettant l'accueil de professionnels de santé sur ce secteur déficitaire.

BILAN

Il est loué à :

- **Un médecin généraliste.** Le bâtiment accueille 2 espaces de consultation pour permettre l'installation d'un second professionnel.
- **Un chirurgien-dentiste** (2 salles de soins).
- **Deux infirmières.**

PERSPECTIVES

Le bâtiment pourra être agrandi si d'autres professionnels souhaitaient s'installer.

RÈGLEMENT SANTÉ "AIDES À L'INSTALLATION / MODERNISATION"

DESCRIPTIF

Des aides aux professionnels de santé pouvant aller jusqu'à 50 000 €

En décembre 2019, la communauté de communes a adopté un règlement incitatif en faveur des professionnels de santé (jusqu'à 50 000 € d'aides à l'investissement) qui vise 2 objectifs :

- aider à l'installation dans les zones les plus fragiles,
- aider à la modernisation de l'équipement des professionnels de santé déjà installés.

BILAN

4 projets accompagnés - Près de 17 600 € attribués

- **Aide à la modernisation** : Dr D'Andréa (médecin généraliste - Novéant sur Moselle) ; Mme Hernandez (infirmière – Novéant sur Moselle)
- **Aide à l'installation** : Mme Degrave (kiné – Villecey/mad), Mme Drie (orthophoniste – Novéant sur Moselle)

PERSPECTIVES

- Une réflexion sur le sud du territoire, en lien avec le projet de création d'une maison médicale à Royaumeix

LA TÉLÉMÉDECINE

Une alternative au déficit de professionnels de santé

Réflexion sur le développement de la télémédecine, afin de proposer une alternative au déficit de professionnels de santé en milieu rural (en lien avec la réflexion sur l'évolution de l'Espace France Services de Thiaucourt-Regniéville).



CONTACT

Laure **STEYER** - Responsable du pôle "Service à la population, culture et solidarité"
03 83 81 91 76 - Steyer@cc-madetmoselle.fr



**Une terre ,
véritable jardin des métropoles
au cœur du Parc naturel régional de Lorraine**

OBJECTIFS

Préserver l'environnement par la réduction du volume de déchets et l'augmentation du recyclage et du réemploi.

Labellisé "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" au niveau national, Mad &

Moselle mène une politique de gestion des déchets forte et ambitieuse pour répondre aux enjeux environnementaux actuels, diminuer la production de déchets, optimiser les modes de collecte et de traitement et maîtriser les coûts de ce service.



DESRIPTIF

Le mode de financement des déchets sur la CCMM est la Redevance Incitative (REOM I). Elle permet d'**adapter la facture de chaque foyer à la quantité de déchets produits**. La facture est composée d'une part fixe incluant les accès en déchèterie, les déchets recyclables et les frais de collecte des ordures ménagères et d'une part variable relative aux frais de traitement des ordures ménagères, adaptée en fonction du nombre de personnes du foyer, du volume du bac choisi et du nombre de levées (bacs ordures ménagères pucés fournis par Mad & Moselle).

Par l'incitation financière, elle encourage ceux qui trient ou changent leur comportement et leur consommation, c'est le principe de la prévention déchets.

DERNIERS PROJETS MIS EN PLACE

- Finalisation en 2022 du **renouvellement des bornes à verre**
- **Une brigade verte** adossée à un chantier d'insertion au service de l'entretien des espaces naturels du territoire et en vigilance sur les dépôts sauvages.
- **Une harmonisation tarifaire et des pratiques** sur l'ensemble du territoire suite à la fusion de 2017 (redevance incitative, équipement des foyers en bacs pucés, mode de collecte identique...).
- **Un agrandissement des déchèteries de Charey et Bernécourt** avec la mise en place de bennes de réemploi en partenariat avec l'association d'insertion SNI (Société Nationale et Internationale - Pont à Mousson).
- L'obtention de l'**extension des consignes de tri plastique** sur l'ensemble du territoire (appel à projet national Citeo).
- L'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- Une étude d'optimisation de la gestion des déchets et la mise en place des biodéchets finalisée en 2022.
- La mise en place de nouveaux flux en déchèterie (plâtre, plastique, huisseries).



BILAN

CHIFFRES CLÉS EN 2022

- **2975 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées** (147 kg par an et par habitant).
- **1797 tonnes de tri** (comprenant les recyclables secs et le verre) **collectées** (90 kg par an et par habitant).
- **un budget** de fonctionnement de plus **2 millions d'euros**.
- **20 tonnes d'amiante** collectées sur 2 opérations exceptionnelles.
- **32 associations accompagnées** pour des manifestations éco-responsables.
- 3 interventions sur la prévention des déchets au collège de Thiaucourt-Regniéville et 32 interventions en école primaire sur le tri et le compostage (8 écoles - 16 classes).
- 2 stands prévention déchets lors de manifestations à Ancy-Dornot et Essey et Maizerais.
- 1 visite du centre de tri pour les élus et 1 visite pour le chantier d'insertion brigade verte.
- 1 formation à la gestion des déchets pour la brigade éco-pro.
- Evolution des modalités d'accueil (post-covid) dans les 2 déchèteries : accès libre et réservation (suite à la réalisation d'un questionnaire à destination des usagers).

Découvrez la vidéo sur les consignes de tri :
<https://youtu.be/nnmLRX4xzYQ>



PERSPECTIVES

- Mise en place d'une collecte des biodéchets. Phase d'équipement en 2023 pour une mise en service au 1^{er} janvier 2024).
- Renouvellement des marchés de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés à partir du 1^{er} janvier 2024 avec le passage de la collecte des OMR à une fois tous les 15j (contre 1 fois par semaine actuellement).
- Règlement d'intervention pour la lutte contre les dépôts sauvages et mise en œuvre du pouvoir de police en lien avec l'assermentation des agents de la brigade verte.
- Optimisation du service déchèterie (dont nouveaux flux à mettre en place - Rapport à la loi AGECE (loi antigaspillage pour une économie circulaire)).



Visite du centre de tri pour les agents de la brigade verte



Animation tri à l'école de Thiaucourt



Stand prévention déchets lors de la fête du printemps à Ancy-Dornot



Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe à la responsable - Chargée de mission déchets
03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte
06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Ambassadrices développement durable : Angélique **PETITTI** (Référente associations et manifestations éco-responsables),
Lisa **DEVIENCE**
03 83 81 91 69 - contactdechets@cc-madetmoselle.fr

Gardiennes de déchèterie : Alix **BOUTTE**, Lisa **DEVIENCE** et Angélique **PETITTI**

OBJECTIFS

Favoriser la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables

Pour apporter une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique et de la transition énergétique, la Communauté de Communes Mad & Moselle s'est engagée en 2020 dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ainsi, son PCAET a été arrêté en Conseil Communautaire le 17 novembre 2022 et transmis pour avis aux autorités compétentes et à la consultation du public. Le projet définitif devra être adopté en septembre 2023 avec différents objectifs : développer les énergies renouvelables, réduire les consommations et améliorer l'efficacité énergétique, lutter et s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air.



AXE 1 DU PCAET : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ET LES ÉMISSIONS DE CARBONE

DESRIPTIF

- Maitriser les consommations énergétiques du secteur résidentiel et tertiaire
- Favoriser la production d'énergie sur le territoire
- Réduire l'impact climatique des transports (cf fiche mobilité)

Depuis novembre 2020, une Conseillère en Energie Partagée est sur le territoire de Mad & Moselle (poste financé pour 3 ans par l'ADEME) et accompagne les communes dans leurs projets de :

- Réduction des consommations et des dépenses énergétiques sur leurs bâtiments publics (préconisations, recherches de financements)
- Projet de développement des énergies renouvelables, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine, le réseau "Les Générateurs" et le PNRL

Un guichet unique de l'habitat porté par le PETR Val de Lorraine (programme SARE) est à disposition des particuliers depuis 2021 pour les accompagner dans la rénovation énergétique de leurs logements ainsi qu'un règlement d'aides "énergie habitat" dans le cadre de l'OPAH (cf fiche habitat).

BILAN

■ **Accompagnement de 6 communes en 2021-2022** (Mamey, Xammes, Onville, Thiaucourt-Regniéville, Jouy-aux-Arches, Rezonville-Vionville) + CCMM **pour un groupement de commande de réalisation d'audits énergétiques et/ou système de substitution de chauff-**

age de 15 bâtiments publics (financement Climaxion / AMI Sequoia).

■ **Accompagnement de 7 communes pour la réalisation d'audits énergétiques sur bâtiments publics** via un second groupement de commandes en 2022 : Ancy-Dornot, Bernécourt, Flirey, Gorze, Jouy-aux-Arches, Vilcey-sur-Trey, Xonville (soit 12 audits réalisés).

■ **Soutien aux projets de développement des énergies renouvelables en 2021-2022** sur les communes notamment :

- parc éolien à Rezonville-Vionville, Tronville
- photovoltaïque au sol à Bernécourt, St Julien les Gorze, Mars-la-Tour, Base de Chambley
- solaire sur toiture : plusieurs communes sont intéressées pour le déploiement du solaire sur toiture communale.

■ De juin 2018 à juin 2023 : **91 logements rénovés pour une enveloppe globale de 79 500 €**

dans le cadre du Règlement intercommunal d'aides "Énergies Renouvelables et Autoréhabilitation" à destination des habitants.

PERSPECTIVES

- Développement du photovoltaïque au sol sur les terrains publics dont l'étude de préféabilité s'est révélée positive.
- Poursuite du projet de création du réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville (contrat de maîtrise d'œuvre en 2023) avec l'appui technique de la MATEC (partenariat commune / EHPAD / syndicat scolaire / CCM&M)
- Réflexion sur les suites à donner sur les études hydrogène et méthanisation.
- Appui au développement de parc éoliens
- Développement du solaire sur toitures publiques
- Relance des dispositifs de développement de projets participatifs et citoyens



AXE 2 DU PCAET : UN TERRITOIRE RÉSILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Un aménagement durable du territoire
 - Un territoire qui préserve sa biodiversité et ses ressources naturelles
 - Un territoire qui améliore sa qualité de l'air
- Cf fiche PLUI et environnement*

AXE 3 DU PCAET : UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

- Une agriculture et une alimentation durable
 - Une amélioration continue de la gestion des déchets
 - Une économie respectueuse de l'environnement
- Cf fiche économie et gestion des déchets*



AXE 4 DU PCAET : UN TERRITOIRE MOBILISATEUR ET ENGAGÉ

DESCRIPTIF

- Mobilisation de tous les acteurs en faveur de la transition
- Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités

Mise en place d'un plan de Sobriété Énergétique et Numérique en 2022. Il a été initié pour lutter contre la hausse des coûts de l'énergie, mais également pour notre impact environnemental. Les premières actions ont ainsi pu voir le jour : chauffage à 19° dans tous les locaux appartenant à la CCM&M, utilisation de navigateur plus écologique, programmation des imprimantes automatiquement en noir et blanc, utilisation de Teams et de logiciels de dématérialisations...

Un groupe de travail composé d'agents de différents services à été créé pour discuter d'actions qui pourraient être mises en place sur du court/moyen/long terme. Les agents de ce groupe de travail son également les référents en matière de sobriété énergétique et numérique.

Mise en place d'un schéma durable du patrimoine :

- Rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux
- Eclairage public : Extinction nocturne à partir de 22h sur les zones d'activités et Relampage d'Actisud



Plan climat air énergie territorial (PCAET)

PARTENAIRES



Région Grand Est
Dispositif financier
Climaxion
(ADEME/Région)



Espaces Info Énergie
(Val de Lorraine et ALEC
du Pays Messin)



Lorraine Énergie
Renouvelable
(réseau GECLER)



CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du “pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités”
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzanne **STRAUSS** – Conseillère en Énergie Partagé
07 50 55 07 60 / 03 83 81 91 69 - strauss@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

Claire **DUMONT** – Conseillère numérique
03 83 81 91 69 - dumont@cc-madetmoselle.fr

BILAN

■ Sensibilisation à la sobriété énergétique à destination du grand public et des scolaires.

■ **Mise en place du programme Watty dans les écoles** du territoire, pour l'année scolaire 2021-2022 : 6 classes ont pu bénéficier du programme Watty qui comprend 3 animations par classe : une sur la sensibilisation générale à l'électricité, une sur la consommation des appareils électriques et la 3^e sur les consommations d'eau.

■ **1 atelier grand public “énergie” en 2022 et 76 entretiens téléphoniques ou visioconférences.**

■ **2 ateliers éco-gestes**

■ Eco-exemplarité de la CCM&M :

■ **Déploiement du télétravail et des visioconférences** depuis 2019

■ **Remplacement progressif des véhicules en électrique** depuis 2017 et **acquisition d'un vélo à assistance électrique** en 2020

■ **Développement du covoiturage** et formations à l'éco-conduite depuis 2017

PERSPECTIVES

■ Remplacement progressif du matériel technique en électrique (plan de gestion différenciée des espaces publics)

■ Poursuite du plan de sobriété – mises en place de nouvelles actions en 2023 (Cf fiche patrimoine)

■ Poursuite des animations grand public et scolaire



Plan de sobriété énergétique et numérique

OBJECTIFS

Préserver l'environnement
et protéger notre biodiversité.

Le territoire présente une grande diversité de paysages, de faune et de flore. Cette richesse environnementale a amené Mad & Moselle à conduire une véritable politique de transition écologique notamment guidée par un plan de préservation de la biodiversité et du paysage et par l'engagement dans un Contrat de Territoire Eau et Climat Mad'in L'Eau Reine.



DESCRIPTIF

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

- Au titre de la GEMA, adhésions au SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rupt-de-Mad/Esch/Trey + SAGE Ferrifère + Syndicat Mixte Seille Aval + Syndicat Mixte pour le Canal de Jouy.
- Au titre de la PI, adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Moselle Aval (SMOMA).
- Gestion des cours d'eau et des ENS (espaces naturels sensibles) pour une protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides :
 - Rupt-de-Mad et ruisseaux (dont études en cours sur les ruisseaux de Joyeuse et de Vricholle)
 - Zone humide et confluence d'Arnaville
 - Site de Grandfontaine
 - Gravières de Novéant-sur-Moselle et son batrachoduc

PLAN DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE 2021-2023

- Axe Mares – trame bleue : Restaurer et développer le réseau écologique des mares
- Axe Ouverture du paysage : Renforcer les cœurs de biodiversité et les continuités écologiques en restaurant les trames thermophiles, les pelouses calcaires et en réouvrant les paysages par le développement d'une agriculture durable
- Axe Biodiversité en village : Travailler à l'échelle locale à une approche globale de la biodiversité dans l'espace public (végétalisation des espaces publics, création d'habitats pour la faune, gestion durable et différenciée des espaces verts)

- Axe Vergers – trame verte : Restaurer et valoriser le patrimoine arboricole du territoire dont gestion de l'arboretum de Villecey-sur-Mad et de 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont.
- Axe Structures agroécologiques : Accompagner les agriculteurs dans la préservation ou la création de haies, prairies, bandes enherbées
- Axe Sauvegarde des Pollinisateurs
- Axe Animations à destination du grand public et des scolaires

Construit avec divers partenaires : PNRL, CENL, CPIE, FREDON, API-COOL, TORCOL, Chambres d'agriculture et un appel à candidature pour les communes volontaires

BRIGADE VERTE

Une brigade verte au service de l'entretien et de la surveillance des espaces naturels du territoire.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Finalisation de l'étude et validation d'une prise de compétence "eau et assainissement" au 1^{er} janvier 2025

BILAN

- **100 km de cours d'eau restaurés** depuis plus de 10 ans
Le rupt de Mad, Grosrouvres, l'Esch, l'Yron et ses affluents, Grandfontaine.
- **21,5 kilomètres de haies plantées** entre 2009 et 2023.
- Diagnostic sur 8 communes pour la gestion différenciée des espaces publics – accompagnement au changement de pratiques dès 2022
- Diagnostic environnemental des prairies, des haies, des mares sur l'ensemble du territoire en 2021-2022
- Restauration de 2 mares en 2022

DANS LE CADRE DE L'OPERATION VERGERS

- **1000 arbres fruitiers plantés en 2022.**
Ce sont 870 arbres qui ont été acquis et plantés par des particuliers et plus d'une centaine d'arbres destinés aux communes du territoire.
- 28 vergers de particuliers restaurés par la taille
- Diagnostic écologique et restauration de 6 vergers communaux
- Création de 3 nouveaux vergers communaux
- Une récolte de fruits avec l'association SNI en faveur de la banque alimentaire (sur le verger communal d'Essey-et-Maizerais)
- 70 particuliers formés à la taille des arbres fruitiers

165 000 € investis en 2022 dans le plan biodiversité et paysage (financé à 80% par l'AMI TVB et le Feader)



Plantation d'une haie avec la classe de CM2 de l'école de Mars-la-Tour

ANIMATIONS

- 3 formations à la taille des arbres fruitiers en 2022 (Jaulny, Seicheprey, Ancy-Dornot)
- 15 sorties nature en 2021-2022 sur la thématique soignons nos vergers, la découverte des milieux aquatiques, des amphibiens, des haies, des pollinisateurs, la gestion différenciée des espaces verts et le jardinage au naturel
- Sensibilisations des scolaires année scolaires 2021-2022 à différents thèmes :
 - Trame verte et Bleue : 3 classes
 - Découverte des haies : 4 classes
 - Découverte des vergers : 2 classes
 - Découverte des différents pollinisateurs : 6 classes

Pour les thèmes Trame Verte et Bleue et Découverte des haies, 7 classes ont planté une haie à proximité de l'école.

PERSPECTIVES

Au titre de la GEMAPI

- Réflexion sur les filières et pratiques agricoles dans le cadre des différents programmes multi partenariaux liés à la qualité de l'eau du Rupt-de-Mad (SAGE / démarche Mad'in l'eau reine)
- Participation à la mise en oeuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du Syndicat Mixte Moselle Aval (SMOMA) et réflexion sur le transfert de certaines compétences à Moselle Aval
- Travaux de renaturation du ruisseau de la joyeuse
- Etude sur la restauration du ruisseau du Soiron
- Elaboration du plan de gestion de Grandfontaine.

Au titre du plan biodiversité et paysage

- Finalisation des actions engagées dans le plan 2021-2023 (semences fleurs mellifères, restauration de mares, atlas de la biodiversité...)
- Candidature à un nouvel AMI Trame verte et bleue et définition d'un nouveau Plan de préservation de la Biodiversité en lien avec de nouvelles réflexions du projet de territoire
- Définition d'un groupement de commande pour l'entretien des haies à partir de 2023.



Plan paysage et biodiversité

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Vincent **ASSELOT** – Chargé de mission environnement
03 83 81 91 69 - asselot@cc-madetmoselle.fr

Animateur(trice) plan paysage et biodiversité
En cours de recrutement

Isabelle **LIONNET** – Encadrante brigade verte
06 44 39 34 40 - lionnet@cc-madetmoselle.fr

Pauline **SCHREINER** – Ambassadrice développement durable / Chargée des animations
03 83 81 91 69 - developpement-durable@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Inscrire l'opération dans les politiques de développement durable.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une convention signée par des partenaires institutionnels nombreux œuvrant ensemble pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat afin de :

- Mieux maîtriser les dépenses énergétiques,
- Lutter contre l'habitat indigne, très dégradé et fragile,
- Adapter les logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Encourager la remise sur le marché ou la remobilisation de logements vacants par des travaux adaptés,
- Valoriser et mettre en valeur le patrimoine bâti,
- S'inscrire dans le développement durable et limiter l'artificialisation des sols par un accompagnement technique et financier dans les travaux,
- Développer l'activité économique des artisans locaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est donc une politique globale de sobriété énergétique et foncière et de redynamisation du cœur de nos villages.

L'OPAH, d'une durée initiale de 3 ans, a été prolongée de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2023.



DESCRIPTIF

LES ABONDEMENTS ET OBJECTIFS FINANCIERS DE LA CCMM

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est engagée dans le cadre de l'OPAH à abonder avec des fonds propres, les aides proposées par l'ANAH et les collectivités partenaires (CD54, Région) pour les ménages éligibles à l'ANAH.

Propriétaires occupants

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 5 000 € (1 667 € Région + 3 333 € CCMM)

- **Amélioration énergétique** - 30 logements par an dans le cadre d'un "fond commun" avec la région Grand-Est.
 - 1 000 € par logement pour l'amélioration énergétique (subvention CCMM)
 - 2 000 € par logement pour une démarche globale ou par étapes visant un niveau BBC compatible (1 000 € de la CCMM + 1 000 € de la Région)
 - 3 000 € par logement rénové en BBC (1 000 € de la CCMM + 2 000 € de la Région)

- **Autonomie** - 15 logements par an soit 10% de la dépense subventionnée dans la limite de 500 €

Propriétaires bailleurs

- **Logements indignes et très dégradés** - 2 logements par an soit 2 000 € par logement.

- **Logements dégradés** - 2 logements par an soit 1 500 € par logement.

- **Amélioration énergétique** - 2 logements par an soit 1 000 € par logement.

Copropriétés

- **Copropriétés fragiles** - 9 logements sur 2 ans
Accompagnement social, financier et technique gratuit pris en charge par la CCMM par l'intermédiaire de l'association CAMEL

LES SUBVENTIONS INTERCOMMUNALES COMPLÉMENTAIRES À L'OPAH

La CCMM met en place, en parallèle des aides déjà citées, des aides spécifiques et indépendantes de celles de l'Anah.

- **Règlement Energie renouvelable et auto-réhabilitation** - 35 logements par an

Nature des travaux : autoconsommation, système de chauffage à énergies renouvelables, production d'eau chaude sanitaire à partir d'énergies renouvelables, auto-réhabilitation accompagnée.

Sans condition de ressource soit 20% de la dépense subventionnable TTC plafonnée à 500 € + bonus de 250€ pour l'auto-réhabilitation recourant à des matériaux écologiques

- **Règlement Personnes Agées / Personnes Handicapées** - 10 logements par an

Public éligible : pour les personnes handicapées ou âgées de plus de 65 ans, répondant aux critères de ressources de l'Anah, mais qui ne seraient pas éligibles à l'Anah en raison de la nature des travaux.

Sous condition de ressource soit 10% du montant subventionnable plafonné à 1 000 €

A noter que depuis la prolongation de l'OPAH en 2021 pour deux années supplémentaires, les objectifs des règlements ENR et PAPH ont augmenté. Ils s'élèvent respectivement à 35 et 10 dossiers par an.

- **Ravalement de façade** - 15 logements par an
Nature des travaux : le ravalement de façade ou le revêtement d'isolation thermique par l'extérieur pour les constructions d'habitation datant d'avant 1965

Sans condition de ressource soit 20% du montant total TTC des travaux plafonné à 1 750€



Les ateliers “Développement durable”

Les aides “Energie renouvelable et auto-réhabilitation” de la CCM&M sont conditionnées à la participation aux ateliers “Développement Durable” organisés par l’Espace Info Energie pour le 54 et par l’ALEC Metz pour le 57..



BILAN SUR LES 4 PREMIERES ANNEES 1/2 D'OPAH

de juin 2018 à décembre 2022

■ Plus de 1 600 000 € env.

Montant des retombées économiques des travaux réalisés (OPAH et règlements intercommunaux) pour les entreprises du territoire.

■ 34 %

Part de marché des entreprises du territoire pour réaliser ces travaux.

■ 272 650 €

Montant versé par la CCM&M pour accompagner financièrement les travaux des ménages (investissement).

■ 3,09 millions €

Crédits mobilisés par la CCM&M et l’ensemble des partenaires financiers dans le cadre de l’OPAH (Anah, conseils départementaux 54 et 57, etc.) pour accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation et d’adaptation du logement

■ 314 dossiers

Nombre de dossiers accompagnés et logements rénovés (toutes subventions confondues depuis juin 2018).

■ 42,5 %

C’est le gain énergétique moyen des logements concernés par des travaux de rénovation et d’isolation.

PERSPECTIVES

Préparer le renouvellement de l’OPAH

En juin 2023, l’OPAH 2018-2023 prendra fin. L’année 2023 sera donc consacrée aux travaux de renouvellement d’un nouveau programme d’amélioration de l’habitat. Dans ce contexte, une étude d’évaluation de l’OPAH 2018-2023 valant étude pré-opérationnelle sera menée pendant 8 mois par un bureau d’étude. Cette étude aura un objectif double :

- évaluer les résultats de l’OPAH 2018-2023 ;
- identifier des actions, des axes d’intervention et les objectifs de la prochaine OPAH pour pallier les manquements du précédent programme et pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire en matière d’habitat.

Cette année sera également propice aux réflexions concernant l’évolution des règlements intercommunaux afin de proposer de nouvelles versions courant 2024. A titre d’exemple, il s’avère nécessaire de repenser le programme d’aide aux travaux de ravalement de façade afin de mieux concilier préservation du patrimoine et rénovation énergétique.

Enfin, dans le cadre de travaux de réflexions plus large sur la nécessaire trajectoire de sobriété foncière (trajectoire ZAN) et de redynamisation de nos cœurs de bourgs avec une offre de logements plus diversifiés (la question du locatif), cette année sera également consacrée aux réflexions sur un nouveau règlement d’intervention sur la lutte contre la vacance des logements.

CONTACT

Mégane **WOLLMANN** - Responsable du pôle “urbanisme & habitat”
03 83 81 91 76 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Favoriser le développement de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle.

La mobilité est un enjeu fort, véritable facteur de l'attractivité du territoire et de lien social. Accès à l'emploi, à la santé, aux commerces, à la culture et à l'éducation, la mobilité conditionne l'efficacité des autres politiques publiques.

Liée à la transition écologique et énergétique, la CCMM souhaite offrir une alternative à la voiture individuelle, veiller à la complémentarité entre les différents transports, les usages partagés de véhicules et les modes de déplacements "doux".



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

DESCRIPTIF

Depuis juillet 2019, la CCMM a la compétence "Autorité Organisatrice de la Mobilité", complétée au 1^{er} juillet 2021 par la délibération du 18 février 2021 faisant suite à la loi d'Orientation des Mobilités pour agir sur le transport régulier, le transport à la demande et les services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les élus de Mad & Moselle ont délibéré le 17 décembre 2020 en faveur d'un **plan de développement des mobilités qui a pour objectif de permettre le déploiement de différentes solutions alternatives à la voiture individuelle**, afin d'en réduire son utilisation, tout en conservant l'attractivité de son territoire. Ce plan fera partie intégrante du projet de territoire, notamment sur les enjeux d'amélioration du cadre de vie, d'amélioration des mobilités en lien avec la transition énergétique, de promotion de la santé et des sports-loisirs et d'attractivité résidentielle et touristique du territoire.

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

DESCRIPTIF

La conjoncture est propice au territoire pour le développement des mobilités douces :

- une pratique cyclable connue sur le territoire, à la fois en termes de loisirs, de déplacements du quotidien et de tourisme,
- un territoire vallonné et propice à la pratique du vélo et du VTT,
- des circuits de randonnées pédestres et VTT
- une Véloroute V50 européenne traversant une partie du territoire et un schéma V56 sur un autre secteur
- une volonté d'intégrer des équipements et de la sécurisation cyclable sur le territoire (notamment dans le cadre du PLUI).

BILAN

- Le territoire compte aujourd'hui **13 km d'itinéraires cyclables** (V50 – la voie Bleue)
- **106 dossiers aidés sur 2021/2022 pour l'acquisition de vélo à assistance électrique** (fin du dispositif au 31/12/2022) : 29960 € d'aide financé à 50% par le fonds FCITE du PNRL
- Réalisation en cours des travaux d'**aménagement du pont canal d'Arnaville** pour résorber un point noir de la V50 : **108 000 € HT d'investissement** financé à 55% par le département 54 et l'Etat
- Réalisation en cours des **travaux de construction de la passerelle à mobilité douce pour le franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle** pour résorber un point noir de la V50, sous maîtrise d'œuvre départementale : **5 140 000 € HT d'investissement** financé à 70% par l'Etat, la région Grand Est, le département 57 et les communes de Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle

PERSPECTIVES

- Analyse et priorisation des propositions de nouvelles liaisons douces entre les villages et vers les grands sites touristiques (notamment véloroute V56 Moselle à Madine par la vallée du Rupt-de-Mad).
- Mise en place d'un dispositif "Savoir Rouler à Vélo" à destination du public scolaire
- Optimisation de la gestion des sentiers de randonnée



Travaux de la passerelle entre Corny sur Moselle et Novéant sur Moselle



DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

DESRIPTIF

■ **AIRES DE COVOITURAGE** : Mad et Moselle a créé 3 aires de covoiturage intercommunales sur Bernécourt, Mars-la-Tour et Arnaville : 10 à 15 places de stationnement, dont une place PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec végétalisation pour un aménagement durable et écologique et une bonne intégration paysagère, ainsi qu'une borne de recharge pour véhicule électrique sur les sites de Mars-la-Tour et Arnaville.

■ **TRANSPORT A LA DEMANDE** : Initié depuis 2014 sur une partie du territoire, le service de Transport à la Demande "Tedi'bus" a été étendu à l'ensemble de Mad & Moselle en 2021. Ce service de proximité permet de rejoindre directement depuis son domicile un bourg offrant les services publics, de santé, de loisirs, les commerces et les gares, selon des circuits et horaires prédéfinis, sur réservation préalable la veille auprès de la CCMM.

■ **MOBILITE SOLIDAIRE** : Mad & Moselle est partenaire du service de mobilité solidaire porté par la Fédération Familles Rurales 57 et le PETR du Val de Lorraine. Le concept : des conducteurs bénévoles, dédommagés pour leurs frais, accompagnent dans leurs déplacements quotidiens les habitants ayant des difficultés de mobilité.



BILAN 2022

449 réservations Tedi'bus (15% d'utilisateurs hebdomadaires, 35% mensuels et 50% occasionnels) dont 8 réservations vers la ligne estivale Madine.

801 trajets en mobilité solidaire

(18 conducteurs bénévoles, 36 bénéficiaires)

PERSPECTIVES

- Poursuite de l'expérimentation d'une ligne fixe Thiau-court-Actisud avec desserte de l'ensemble des villages et des gares
- Etude sur le transfert de compétence IRVE (infrastructure de recharge pour véhicules électriques) au SDE54

DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ÉGALEMENT

TRAVAILLÉES À L'ÉCHELLE DU PETR VAL DE LORRAINE

Schéma directeur des mobilités à l'échelle du PETR Val de Lorraine avec diverses expérimentations sur de la mobilité alternative et innovante.

Le PETR travaille actuellement sur la mobilité du quotidien avec :

- Le conseil aux collectivités sur les dispositifs de mobilité solidaire
- Le lancement d'une démarche de construction de "lignes de covoiturage" (programme AcoTE - La Roue Verte)
- L'élaboration d'un cahier des charges pour lancer l'étude des interconnexions entre collectivités - AOM (autorité organisatrice de la mobilité) sur les lignes régulières.

Le PETR est également présent sur les dossiers de mobilité douce :

- Réalisation des études sur les services cyclables et la faisabilité technique de nouvelles véloroutes,
- Groupement de commande pour la signalétique de la V50,
- Mise en place de compteurs de fréquentations et de labels vélos,
- Animation, en lien avec les EPCI et le CPIE, de plans de déplacements pour 2 établissements scolaires du Val de Lorraine (programme MOBY)
- Prêt de flotte de vélos cargo
- Lancement d'une **démarche participative de communication - médiation sur les espaces partagés autour du vélo**
- Coordination sur le Comité d'Itinéraire "La Voie Bleue" et du Label "Accueil Vélo"



Plan de développement des mobilités

CONTACTS

Céline **PHILIPPOT** – Responsable du "pôle développement durable, transitions écologiques, gestion des déchets et mobilités"
03 83 81 91 69 - philippot@cc-madetmoselle.fr

Suzon **TASSIN** – Adjointe au responsable
03 83 81 91 69 - tassin@cc-madetmoselle.fr

Emilie **PIERSON** – Ambassadrice mobilité
03 83 81 91 69 - pierson@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Le PLUi, un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelle du territoire !

La Communauté de Communes Mad & Moselle s'est vue transférer la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu" le 1er Janvier 2019. Cette compétence est une compétence obligatoire pour les EPCI.

Ainsi, le 28 mai 2019 la CCMM a prescrit l'élaboration du PLU intercommunal (PLUi).

Le PLUi permettra de doter le territoire d'un projet fédérateur grâce à ce document de planification qui règlera le droit des sols à la parcelle et sera opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme. Le PLUi approuvé viendra se substituer aux documents d'urbanisme existants (PLU, Carte Communale ou RNU).

En effet, un grand nombre de communes ne dispose pas de document d'urbanisme ou dispose d'un document d'urbanisme à faire évoluer pour s'adapter aux évolutions législatives et supra-communales :

- 14 communes sont au Règlement National de l'Urbanisme (RNU), dont 7 à la suite d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) rendu caduc.
- 2 disposent d'une Carte Communale.
- 12 disposent d'un PLU approuvé avant 2010 (avant Loi Grenelle et ALUR).
- 22 disposent d'un PLU approuvé après 2010.

DESRIPTIF

La compétence PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu.

Par le transfert de cette compétence, la CCMM est devenue également compétente pour faire évoluer les documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi (modifications, révision allégée, déclaration de projet).

D'autres compétences ou exercices ont également été transférés dont :

- La conduite de Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour des monuments historiques
- Le Droit de Préemption Urbain (DPU) : la CCMM instruit les Déclaration d'Intention d'Aliéner - DIA (cf : fiche instruction).

- La conduite du Règlement Local de Publicité (RLP) : la modification de celui de Jouy-aux-Arches (seul RLP existant sur notre territoire) a été approuvé en décembre 2020.

ATTENTION : la compétence relative aux autorisations d'urbanisme reste une compétence du maire ou du préfet pour les communes au RNU (sans POS caduc).

La démarche d'élaboration du PLUi

Par convention, l'AGURAM (agence d'urbanisme) accompagne la CCMM dans l'élaboration du PLUi.

L'Agence Technique Départementale de Meurthe & Moselle (MMD54) a été choisie pour assister la CCMM en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le bureau d'études "Mosaïque Environnement" accompagne la CCMM dans l'évaluation environnementale du PLUi.



2019-2021 : élaboration du diagnostic

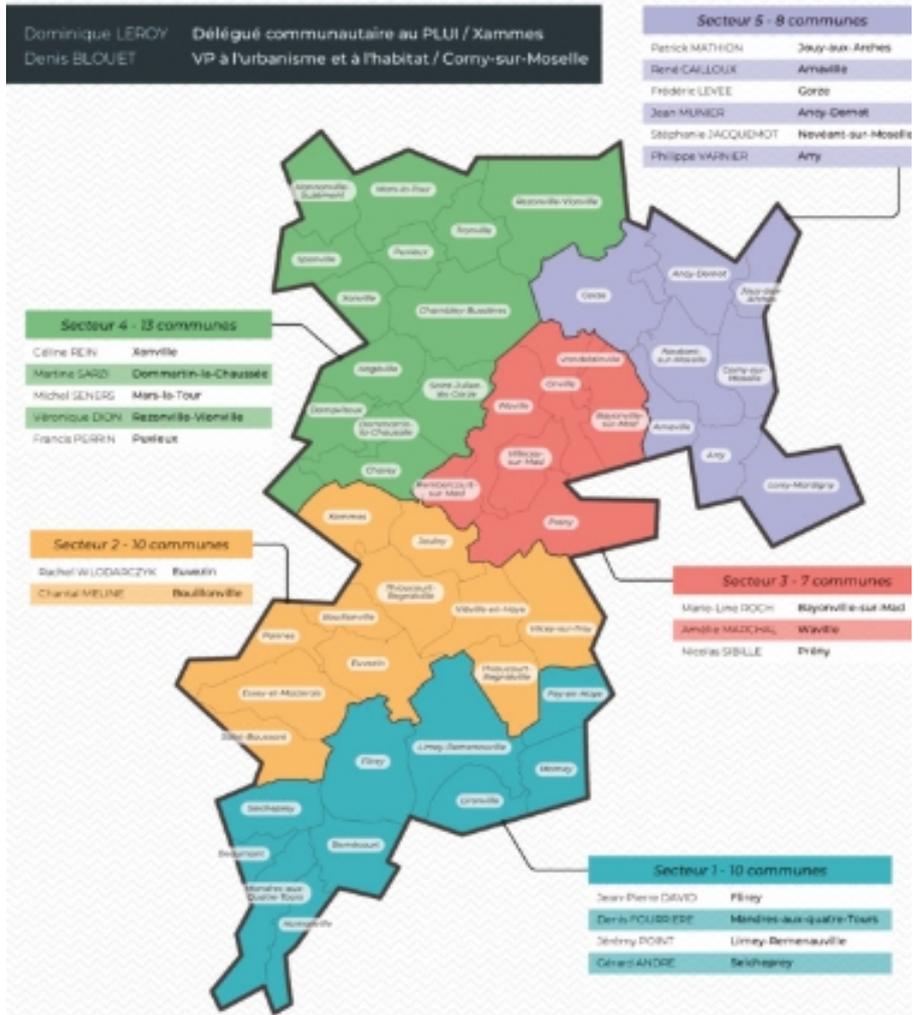
Entre 2019 et 2021, 6 diagnostics thématiques ont été élaborés pour établir le "portrait" du territoire de Mad & Moselle et de ses habitants. Ces travaux d'élaboration du diagnostic du PLUi ont été élaborés avec les élus, les partenaires, mais également avec les habitants dans le cadre de la Tournée de Mad & Moselle. Des micros-trottoirs ont été organisés pour recueillir la parole des habitants sur le territoire, et surtout 5 balades paysagères ont été animées sur les 5 secteurs du territoire. Au total, ces balades ont permis de faire découvrir les travaux du PLUi et d'échanger sur le devenir du territoire avec plus de 140 personnes au total sur ces 5 matinées.

2021-2022 : élaboration du PADD

Le projet d'aménagement et de développement durable constitue la clé de voûte du PLUi. Décliné en 3 ambitions et 12 grandes orientations, le PADD exprime les choix d'aménagement pour la prochaine décennie de la CCMM.

Arrêté en Conseil Communautaire le 15 décembre 2022, le PADD permettra de décliner les pièces réglementaires du PLUi : règlement écrit, règlement graphique et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).





BILAN

L'année 2022 a été rythmée par les travaux d'élaboration du PADD. Les axes, les objectifs et les grandes orientations du territoire pour les 15 années à suivre ont été présentés aux habitants du territoire lors de 5 réunions publiques organisées en avril 2023 à Onville, Thiaucourt-Regniéville, Novéant-sur-Moselle, Bernécourt et Chambley-Bussières.



PERSPECTIVES

L'année 2023 sera une année consacrée à la phase réglementaire du PLU. Elle a pour objectif de traduire les orientations du PADD en déterminant "où et comment construire ?" Elle définit des zones délimitées dans un plan de zonage, précise les règles de constructibilité spécifiques à chaque secteur et encadre l'aménagement de sites identifiés.

En parallèle, d'autres démarches viendront alimenter et s'articuler avec les travaux d'élaboration du PLU:

- La finalisation de l'inventaire des "zones humides" mené par le Parc naturel régional de Lorraine sur l'ensemble du territoire.
- La démarche de "sobriété foncière" : expérimentations d'aménagements durables menées par l'intercommunalité dans le cadre d'un appel à projet "Objectif ZAN" à destination des communes. L'intercommunalité sera accompagnée par la CDC Biodiversité, l'AGURAM, MMD54, le PNR de Lorraine et les deux CAUE.
- La démarche de périmètre délimité des abords (PDA) menée par la CCMM en lien avec la DRAC et les UDAP des deux départements : élaboration des PDA courant 2023-2024 par un bureau d'études recruté et financé par la DRAC.



Projet d'aménagement et de développement durable

CONTACT

Coline LESIRE - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"
 03 83 81 91 76 - lesire@cc-mademoselle.fr



Services aux communes

Mutualisation des services

OBJECTIFS

Améliorer la qualité des services publics locaux

La mutualisation des services et des moyens a été initiée en 2007 par la Communauté de Communes des 3 Vallées avant de s'étendre au Chardon Lorrain en 2011 puis à Mad & Moselle en 2017.

L'objectif principal de la mutualisation est d'abord d'améliorer la qualité des services publics locaux tout en favorisant les économies à long terme (non-remplacement suite à des départs en retraite, mutualisation du matériel...).

DESCRIPTIF

ENTRE MAD & MOSELLE ET LES COMMUNES VOLONTAIRES

Historique

- En 2007 : La mutualisation a commencé par la création d'un service commun technique pour la **gestion des espaces verts et petits travaux**.
- En 2011, un service commun de **balayage** a été créé.
- En 2013, un service commun **administratif** a été proposé aux communes volontaires pour la mutualisation des **secrétaires de mairie**.
- Depuis 2015, l'**administration du droit des sols** fait l'objet d'une coopération avec la Communauté de communes du bassin de Pompey et regroupe 44 communes, soit la quasi-totalité du territoire.
- En 2019, un **service facturation** a été créé, afin de décharger 3 syndicats et 7 communes de cette activité. Dans le même temps un **service commun de prévention des risques professionnels** fut constitué.
- Depuis 2020, un service commun attractivité éducative regroupe les ATSEM et les animateurs périscolaires des communes et syndicats adhérents, dont l'objet premier est d'assurer la continuité du service en cas de grève des enseignants ou de départs en retraite par exemple. Ce service tend également à s'étoffer en raison de la volonté des communes et syndicats de se décharger de l'encadrement de la gestion des carrières des agents.
- Toujours en 2020, création d'une brigade Eco-pro, chargée d'assurer l'entretien de locaux et qui vise à diffuser sur le territoire l'utilisation de produits et de méthodes plus respectueuses de l'environnement.

Aujourd'hui

- **Service commun technique**
25 communes et 3 syndicats - 10 agents (4 équipes)
- **Service commun balayage**
21 communes et un syndicat - Prestataire SUEZ
- **Service commun administratif**
26 communes et 3 syndicats - 18 secrétaires
Service primé deux années consécutives
2018 - TERRITORIA OR - Catégorie Ressources Humaines
2019 - Lauriers des Collectivités Locales Prix du Jury
- **Service commun pour l'Administration du Droit des Sols**
44 communes - CC Bassin de Pompey
- **Service commun "attractivité éducative"**
3 communes et 1 syndicat - **17 agents (24 agents peuvent être mis à disposition)**
- **Service commun "prévention des risques professionnels"**
8 communes - 1 agent de prévention CCMM
- **Service commun de "facturation assainissement"**
7 communes - 1 agent CCMM
- **Service commun "écoPro"**
10 communes - 2 agents

MUTUALISATION À LA CARTE

Il s'agit bien de **mutualisation "à la carte" non contraignante**, ouverte aux communes volontaires. Une charte de gouvernance des services communs a été définie de manière concertée.

APPLICATION INTERSTIS

Dématérialiser et améliorer les relations avec les communes

Objectifs

- Faciliter le quotidien et l'autonomisation des agents sur le terrain.
- Améliorer la qualité du service aux communes.
- Simplifier la vie des élus.
- Automatiser la facturation du service commun.

UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

Objectifs

- Clarifier la responsabilité et les missions de l'ensemble des acteurs des services communs (communes et CCMM).
- Assurer un fonctionnement efficace et optimal des services communs.
- Confirmer la co-responsabilité partagée dans la gestion du service commun par la commune et la CCMM. →

COÛT UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT

2022

- Services techniques communs à 27.26 €/heure
- Service commun "facturation" à 17.58 €/heure (soit 0.82 €/facture)
- Service commun "attractivité éducative" à 19.85 €/heure
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 1er volet – Définition & Actualisation du Document unique" à 70.05 €
- Service commun "Prévention des risques professionnels – 2° volet - Mise à disposition d'un agent de prévention" à 18.97 €
- Services administratifs communs à 20.75 €/heure
- Service commun "Eco Pro" à 12.58 €/heure
- Coût prévention : 139.10 €/an/etp

BILAN

- Assurer une **meilleure continuité du service** (remplacement).
- **Meilleure attractivité des postes** par la création de temps complets.
- **Meilleure formation** et professionnalisation des agents.
- **Une plus grande motivation** pour les agents : intégration dans une équipe, plan de formation adapté, possibilité d'évolution de carrière, mobilité interne plus importante...
- Un encadrement assuré par Mad & Moselle avec un **suivi de carrières**.
- **Meilleure prévention des risques professionnelles** (Document Unique mutualisé, agent de prévention ou encore démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

Mutualisation des moyens

GROUPEMENTS DE COMMANDES

Objectif : unifier et harmoniser les besoins et obtenir des prix plus intéressants en massifiant les commandes.

Réalisés

- Renouvellement marché Assurances : 30 communes adhérentes
- Audits énergétiques : 12 communes adhérentes

En projet

- Renouvellement du marché de gestion du réseau d'éclairage public
- Radars Pédagogiques
- Informatique/Téléphonie

DÉLÉGATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

Objectif : Accompagnement technique des communes

Critères de sélection

- Projet d'intérêt communal
- Niveau de complexité du projet
- Répartition géographique
- Projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable (Agenda 21)

Les coûts d'ingénierie (personnel)

- De 1 à 200 heures : 10 € brut/heure
- A partir de 201 heures : 15 € brut /heure

PERSPECTIVES

Elaboration du schéma de mutualisation 2022-2026 - Les axes déterminés pour 2022-2026

■ Amélioration des services existants

- Spécialisation totale ou partielle des compétences et formation longue
- Renforcement de l'encadrement intermédiaire
- Valorisation des métiers et des agents et prise en compte des frais liés à leur itinérance
- Lutte contre la précarité / Pérennisation des emplois
- Poursuite de l'amélioration du suivi des services communs entre la CCMM et les communes

■ Création de nouveaux services

- Recherche de financement et conduite de projet
- Service gros matériel
- Centrale d'achat territoriale
- Brigade gardes champêtre intercommunale
- Services informatiques
- Prestations de services : RH & Finances



Schéma de mutualisation

CONTACTS

Service commun technique, balayage et prévention des risques professionnels

Davy **STEPHAN** - Responsable du pôle "patrimoine / service technique / informatique et numérique" - 03 83 81 91 69
stephan@cc-madetmoselle.fr

Service commun administratif

Lydie **RICHY** - Responsable de service - 03 83 81 91 69 - richy@cc-madetmoselle.fr

Service commun ADS

Megane **WOLLMANN** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat" - 03 83 81 91 69 - lesire@cc-madetmoselle.fr

Service commun attractivité éducative

Sandrine **MANSION** - Responsable du pôle "petite enfance, enfance, jeunesse et sport"
03 83 81 92 93 - mansion@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

S'appuyer sur un service instructeur compétent pour un meilleur service aux habitants et une meilleure sécurité juridique pour les communes.



DESSCRIPTIF

Un service instructeur commun

Le transfert de la compétence "PLU(i) et document d'urbanisme tenant lieu" par la communauté de communes, n'entraîne pas le transfert de compétence relative aux autorisations d'urbanisme (délivrance des déclarations de projet, permis de construire...).

L'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme est :

- Le maire, au nom de la commune, dans les communes qui se sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (PLU, Carte communale, PLUi).
- Le préfet ou le maire au nom de l'Etat dans les autres communes (RNU).

Toutefois, le maire, pour délivrer les autorisations d'urbanisme, peut déléguer tout ou partie de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

C'est pourquoi, suite au désengagement des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (sauf RNU) en 2015, la CCMM s'est rapprochée de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour mettre en place une plateforme commune de l'instruction.

Des conventions précisant les instructions d'urbanisme déléguées par le maire ont été établies dans le cadre d'un service commun.

L'exercice du "Droit de Prémption urbain" par la Communauté de Communes

Dans le cadre du transfert de la compétence "PLU(i)" au 1^{er} Janvier 2019, et conformément à l'article L211-2 du Code de l'Urbanisme, la Communauté de Communes Mad & Moselle est devenue compétente de plein droit en matière de droit de préemption urbain (DPU). La CCMM a alors la charge de l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour les biens situés dans un périmètre de droit de préemption urbain. Il est toutefois possible pour la commune de se voir déléguer cet exercice pour la vente d'un bien et un projet communal déterminé. Elle doit alors le faire savoir à la CCMM lors de la transmission de la DIA.

BILAN

Adhésion de la quasi totalité des communes

Aujourd'hui **44 des 47 communes** ont fait le choix de confier tout ou partie de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service mutualisé. Bien souvent les communes n'ayant pas tout délégué ont conservé les CUA ou les déclarations préalables.

Au total ce sont **plus de 600 autorisations d'urbanisme** qui sont instruites pour les communes de la CCMM chaque année au niveau de la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey.

En 2022, ce sont **287 certificats d'urbanisme et plus de 400 autorisations d'urbanisme qui ont été instruits** pour les communes de la CCMM au niveau de la plateforme d'instruction du Bassin de Pompey, dont :

- 314 déclarations préalables
- 111 permis de construire
- 7 permis de démolir
- 7 permis d'aménager



Les 4 communes qui n'ont pas délégué l'instruction, sont 4 communes du territoire au RNU instruites par les services de l'Etat dont la compétence de délivrance relève d'une compétence du Préfet.

Le service instructeur assure alors la quasi-totalité de l'instruction de ces autorisations et des plateformes ont été mises en place pour faciliter les instructions et répondre aux obligations au 1er janvier 2022.

Des plateformes et applications pour faciliter les instructions

■ Plateforme cartographique ArcopolePro

Chaque commune dispose de codes d'accès à la plateforme cartographique commune. Les communes peuvent alors la consulter ce qui permet de gagner du temps dans les recherches et l'échange d'informations. En effet, cet outil offre la possibilité d'accéder au cadastre mis à jour chaque année, à des images aériennes, socle sur lequel se greffent des données « métier » comme les documents d'urbanisme (PLU, Carte communale), les risques, les servitudes ou encore les périmètres de préservation de l'environnement par exemple. Via cette plateforme, il est également possible de suivre toutes les instructions des demandes d'urbanisme ou de rechercher ces données archivées (demandes d'autorisation d'urbanisme, DIA).

■ Application WgéOPC

Depuis plusieurs mois maintenant chaque commune membres du service instructeur mutualisé, téléverse les pièces des autorisations d'urbanisme, via l'application WgéOPC, afin qu'elles soient transmises au service instructeur du Bassin de Pompey. La commune peut alors suivre le cheminement des instructions et retrouver les éléments archivés.

■ Application WgéODIA

La Communauté de Communes s'est dotée de l'application WgéODIA pour la dématérialisation de l'instruction des DIA et leur archivage. Elle est associée à ArcopolePro, comme WgéOPC, il est possible d'y retrouver les demandes instruites et archivées.

Au cours de l'été 2022, l'ensemble des communes disposant d'un périmètre de droit de préemption urbain (les communes dotées d'un PLU), a été équipé d'une licence "dépôt" de WgéODIA qui est reliée à GéoPermis. Cette liaison permet à la commune et à la CCM&M, si les notaires utilisent cette voie, de recevoir directement une DIA de façon dématérialisée. Une réunion d'information sur ce sujet a été organisée en juin 2022 avec l'ensemble des communes de la CCM&M.

Chaque année ce sont environ 300 DIA qui sont instruites au niveau de la Communauté de Communes.

PERSPECTIVES



L'année 2023 sera consacrée au développement de la pratique de dématérialisation des documents d'urbanisme par les pétitionnaires.

Le dépôt numérique des demandes d'urbanisme par les pétitionnaires ou mandataires via la plateforme Géopermis, associée à wGeoPC et wGeoDIA, facilite leur transmission aux communes et leur instruction par les services compétents.

Le service instructeur de la CCBP (Communauté de Communes du Bassin de Pompey), tout comme la CCM&M, reste à votre disposition pour faciliter, vous informer ou vous perfectionner à l'usage de ces outils numériques.

CONTACT

Mégane **WOLLMANN** - Responsable du pôle "urbanisme & habitat"
03 83 81 91 76 - wollmann@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Recueillir les animaux abandonnés ou errants sur la voie publique.

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes a pris la compétence "Gestion intercommunale du service de fourrière animale conformément à l'application de l'article L. 211-11 du code rural".

Cette compétence comprend :

- La capture et prise en charge des animaux divagants,
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux dangereux,
- La prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg,
- La gestion du Centre Animalier "fourrière animale".

DESCRIPTIF

La communauté de communes assure le portage administratif et financier uniquement. Les modalités de fonctionnement avec les prestataires restent inchangées. Les communes continuent à contacter directement la fourrière (24h/24 et 7 jours/7).

Les prestataires

■ La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA)

38 communes concernées : Ancy-Dornot, Arnville, Arry, Bayonville, Beaumont, Bernécourt, Bouillonville, Chambley, Corny-sur-Moselle, Charey, Dommartin la Chaussée, Essey et Maizerais, Euvezin, Fey en Haye, Flirey, Gorze, Hamonville, Jaulny, Jouy-aux-Arches, Limey, Lironville, Mamey, Mandres aux Quatre Tours, Novéant-sur-Moselle, Onville, Pannes, Prény, Rembercourt, Saint Baussant, Seicheprey, Saint Julien les Gorze, Thiaucourt, Vandelainville, Viéville en Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey sur Mad, Waville et Xammes.

■ Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) du Joli Bois

9 communes concernées : Dampvitoux, Hagéville, Hannonville-Suzémont, Mars La Tour, Puxieux, Rezonville-Vionville, Sponville, Tronville et Xonville.



BILAN 2022

■ 12 interventions pour la SACPA : Arnville (2), Bernécourt (1), Chambley-Bussières (3), Novéant-Sur-Moselle (1), Prény (2), Thiaucourt-Regniéville (3).

■ 11 Interventions pour le SMIVU : Dampvitoux (6), Rezonville (5).

Le coût total du service (2022) : 20 273,35 € TTC

- 17 432,87 pour la SACPA
- 2 840,48 € pour le SMIVU

PERSPECTIVES

Assurer une continuité du service (contrat signé avec la SACPA jusqu'au 31 décembre 2024).



CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr



Services communautaires supports

OBJECTIFS

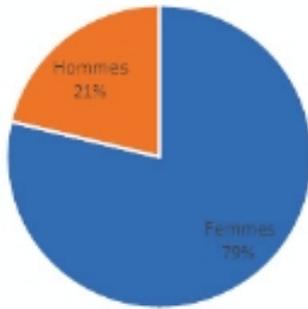
Participer à l'amélioration du bien-être des habitants et à l'attractivité du territoire grâce à une ingénierie de qualité.

Mise en place d'un management favorisant le travail collaboratif et transversal.

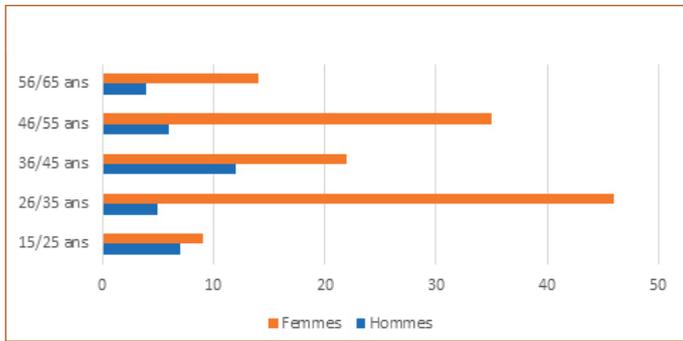
- Professionnalisation permanente des agents
- Renforcement de l'attractivité des postes
- Mise en place d'une ingénierie mutualisée avec les communes avec une professionnalisation accrue sur des domaines spécifiques en accord avec les besoins des communes
- Amélioration du bien-être au travail

DESCRIPTIF

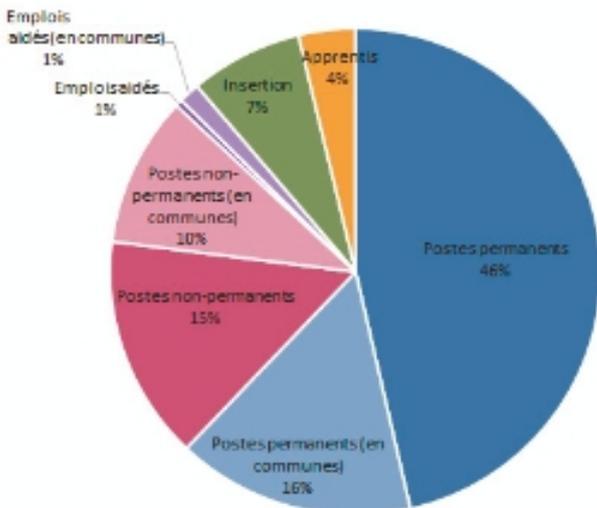
Répartition hommes / femmes au 1^{er} janvier 2023



Répartition hommes - femmes / par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2023

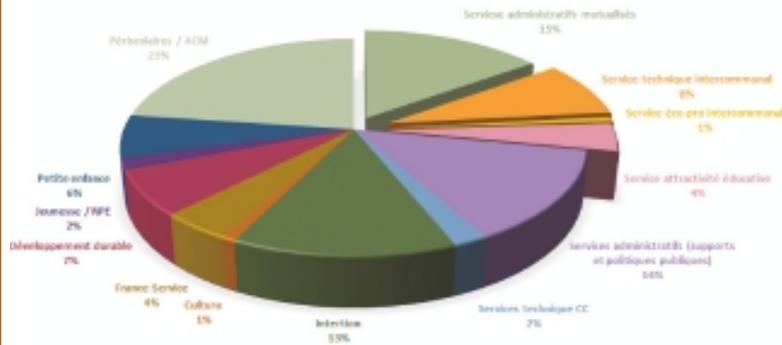
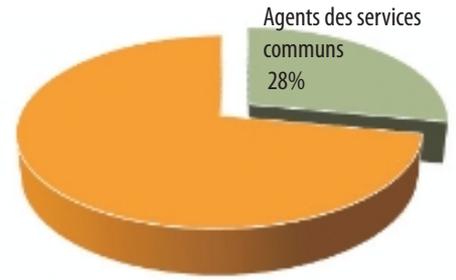


Répartition par type de poste au 1^{er} janvier 2023

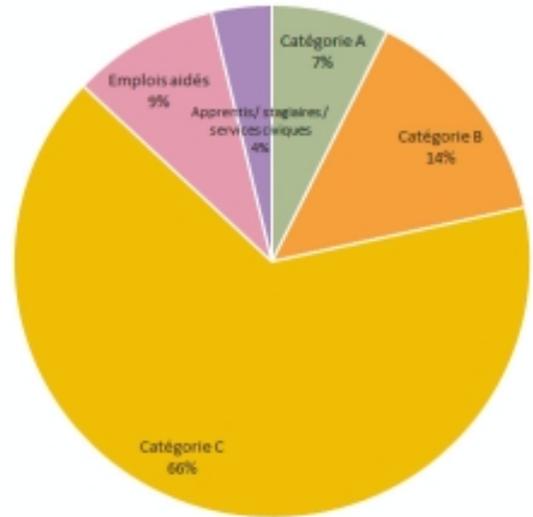


Répartition des effectifs par service (en ETP)

28% des agents sont mis à disposition des communes dans le cadre des services communs



Répartition par catégorie de poste au 1^{er} janvier 2023



Répartition géographique au 1^{er} janvier 2023

64 % des agents vivent sur le territoire de Mad & Moselle

COÛT DU PERSONNEL PAR HABITANT

Communauté de Communes	Population	Charges de personnel / habitant
CC Bassin de Pompey	41 049	298€
CC Côtes de Meuse de Woivre	6 169	271€
CC Moselle et Madon	29 096	206€
CC Seille et Grand Couronné	18 961	186€
CCM&M	20 412	174€
CC du Bassin de PAM	40 778	134€
CC Colombey et Sud Toulous	11 644	129€
CC terres Toulouses	45 492	117€
CC territoire de Lunéville à Baccarat	42 349	84€
CC du Sud Messin	16 604	83€

Les charges de personnel par habitants de la CCM&M 2022 ne s'élèvent plus qu'à 102€, une fois les contributions des communes et des budgets annexes prises en compte



RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES AFIN D'ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS

- Mise en place du **télétravail** en 2017 (35 agents concernés en 2023)
- Depuis 2020 : possibilité d'aller jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine (hors crise sanitaire)
- Soutien à l'emploi des jeunes : recrutement de 3 "volontariat territorial en administration (VTA)" Adjoint au responsable des RH, Chargé de mission habitat et redynamisation du territoire, Chargé de mission "Management de projet et ingénierie financière", apprentissage, services civiques, stagiaires...
- Conduite d'un plan de résorption de l'emploi précaire, avec 20 postes non-permanent transformés en poste permanents pour 2022
- Promotion de l'insertion professionnelle : recours dès que possible aux emplois aidés, notamment dans le cadre des chantiers d'insertion de la collectivité.

DES AVANTAGES SOCIAUX

- Tickets restaurants : ensemble du personnel éligible (60 783,60 € distribués dont 36 470,16€ de part patronale en 2022 à 97 agents)
- Mutuelle avec participation employeur (27 649,69€ de cotisation dont 2793,67€ de participation employeur, pour 40 agents)
- Assurance garantie maintien de salaire avec participation employeur (30 312,66€ dont 13 633,14 de participation employeur pour 64 agents)
- Amicale du personnel (CNAS, chèques vacances, Noël des enfants, chèques événements de la vie...) 5000 € de subvention de la part de la CCM&M
- Accompagnement à la mobilité (préparation concours, bilan de compétence, coaching...) 1 coaching et 4 prépas concours acceptés en 2022

UN RÉGIME INDEMNITAIRE PLUS ATTRACTIF

- Adaptation du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2022
- Instauration de la prime de présentéisme en 2018 et doublement de cette prime dès 2019
- Diminution des conditions d'ancienneté pour bénéficier du CIA dès 2020

MISE EN OEUVRE DU PLAN BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

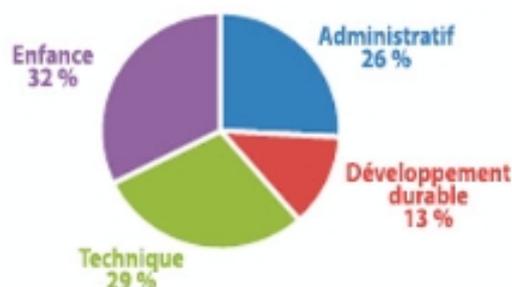
- Exercice de télétravail, jusqu'à 3 jours par semaines en fonction des missions
- Amélioration de conditions matérielles de travail, aménagement de locaux, achat de matériel, réaménagements des espaces de travail : ateliers techniques, bureaux ...
- Projet D'adaptation du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2024
- Protocole d'accueil des nouveaux agents (parrainage / marrainage – journée d'intégration)
- Prévention des risques professionnels
- Séminaires de cohésion

LUTTE CONTRE L'ABSENTÉISME

- Rétablissement de la **journée de carence** depuis le 1^{er} janvier 2018.
- Mise en œuvre de la démarche de **prévention des risques** professionnels, avec le plan pluriannuel de prévention.
- **Minoration de la part variable** du régime indemnitaire (Complément Indemnitaire Annuel) en cas d'absentéisme.

- **Entretiens de retour** suite à un arrêt
- **Prime de présentéisme** - Ce qui est retiré du CIA des agents pour cause d'absentéisme est redistribué à part égale entre tous les agents qui n'ont pas eu d'absence pendant l'année. Depuis 2019, ce montant est doublé.
- **Procédure de contrôles des arrêts maladie** – longs/répétitifs ou sur demande du responsable de service.

Heures d'absence par service



- **Le taux d'absentéisme est de 3,39 %** en 2022 (4,35 % en 2021).

Au niveau national, pour la fonction publique territoriale : **9,5 %** (données 2020)

FORMATION PROFESSIONNELLE

- **22 637 €** consacrés à la formation en 2022 (cotisations CNFPT et autres)
- **680 jours** de formation suivis par les agents en 2022
- **105 agents** concernés
Soit :
 - **105 jours** de formation pour les agents de catégorie A
 - **152 jours** de formation pour les agents de catégorie B
 - **420 jours** de formation pour les agents de catégorie C
 - Prise en charge financière pour le **DU secrétaire de mairie = 3770 €** (1 agent pas an)
 - 2 préparations concours en 2022
 - 4 CPF mobilisés en 2022

PERSPECTIVES

- En 2023 : déclinaison du projet d'administration en projets de services
- Définition d'un agenda social dont les objectifs sont :
 - Le lancement d'une négociation pour un accord local encadrant l'exercice du droit de grève (service minimum des communes et service minimum dans les périscolaires et dans la petite enfance)
 - La poursuite de la démarche "souffrance au travail" dans les services techniques
 - L'étude pour la revalorisation des titres restaurant
 - La finalisation des lignes directrices de gestion
 - L'évaluation et mise à jour du plan bien être au travail
- Evaluation et mise à jour du plan de lutte contre les épisodes caniculaires.

CONTACTS

Ophélie **FACEN** - Responsable du pôle "Ressources humaines - Vie institutionnelle"
03 83 81 92 93 - facen@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Une gestion rigoureuse au profit de politiques publiques ambitieuses et du développement du territoire et de son attractivité.

La communauté de communes a à cœur de maintenir ses services à la population et à destination des communes membres, de préserver l'attractivité de son territoire avec toujours la même ambition : investir dans les services publics locaux, dans l'ingénierie à l'échelle de la communauté de communes et du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural). La Communauté de Communes a en 2022 fixé son projet de territoire qui trace le cap du mandat à venir. "Ce projet de territoire, clairement orienté vers le développement durable, vise à développer un territoire économiquement viable, socialement équitable et écologiquement responsable".

DESCRIPTIF COMPTE ADMINISTRATIF 2022

DES RÉSULTATS FAIBLEMENT POSITIFS MALGRÉ LA CRISE

■ 2022 a vu la poursuite des projets déjà engagés au sein des nombreux plans qui structurent les politiques publiques communautaires (plan de développement des mobilités, Plan Climat Air Energie Territorial, plan de préservation de la biodiversité/plan paysage...).

■ L'année est marquée par le début de la crise énergétique avec une augmentation des coûts de l'énergie et une hausse de l'inflation.

■ Les résultats financiers sont positifs mais ne permettent de dégager qu'un faible autofinancement nécessaire au financement de l'investissement, notamment au regard d'un PPI ambitieux.

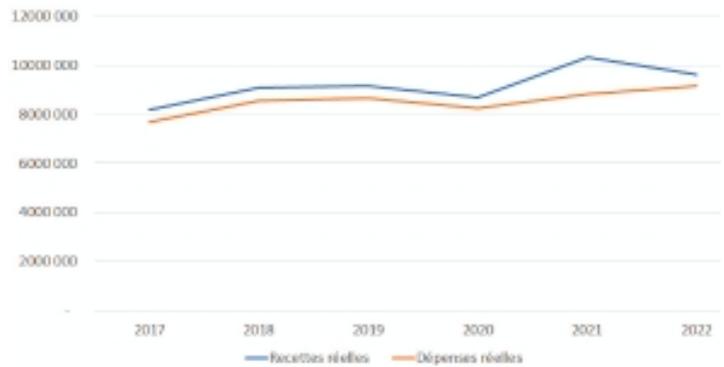
UNE GESTION DE LA DETTE SAINTE, MAIS UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT TROP FAIBLE

L'épargne nette de la Communauté de Communes est en diminution ces dernières années, à l'exception de 2021 du fait de l'aide exceptionnelle accordée par l'Etat pour faire suite à la crise sanitaire.

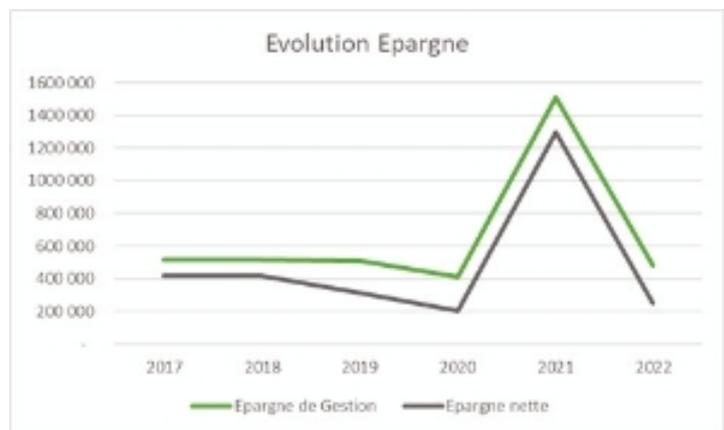
■ Cela provient surtout de nouveaux emprunts, dont l'emprunt total pour le financement du déploiement du Très Haut Débit à savoir : 1.7 Million d'Euros, effectués en 2019 qui a augmenté le remboursement en capital de la dette à rembourser

■ ainsi qu'un emprunt en 2021 pour le financement d'une passerelle de mobilités douces d'un montant de 1,7 Million d'Euros.

Evolution épargne brute



Evolution épargne nette

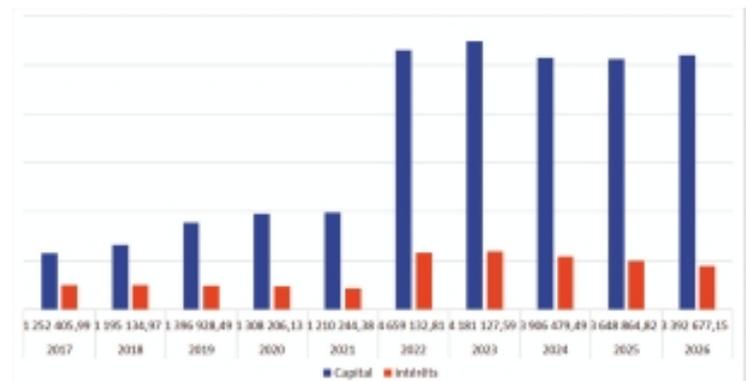


Encours de la dette

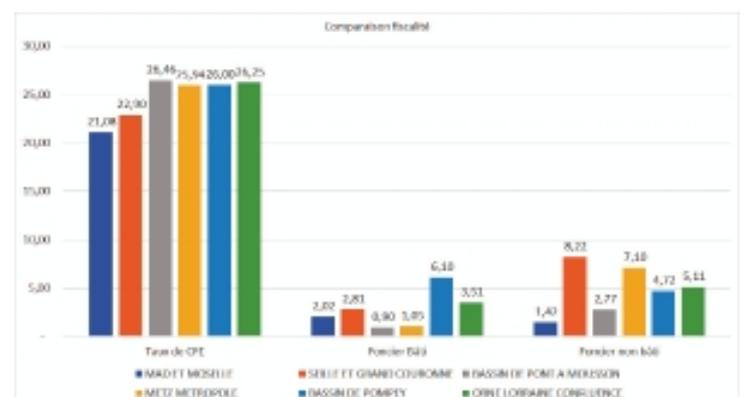
4 181 128 €

au 31 décembre 2022

L'encours de la dette (= montant restant dû)



Notre territoire reste compétitif



BILAN DES ACTIONS 2022

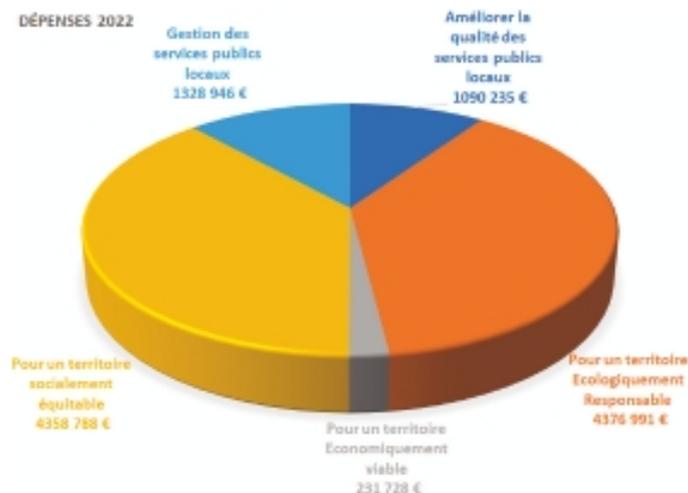
POURSUITE DU PROJET DE TERRITOIRE

Pour un territoire socialement équitable

- Aménagement de l'Espace France Services à Ancy-Dornot
- Maintien de la politique d'accueil de la petite enfance et de l'enfance
- Développement de l'e-administration
- Poursuite du Plan de déploiement du très haut débit
- Poursuite du chantier d'insertion avec montée de la Brigade Eco-pro

Pour un territoire économiquement viable

- Accompagner les transitions économiques et agricoles : Un guichet unique et un programme d'aide associé avec des partenariats variés ALACA, ALEXIS, Gestion des Zones Economiques : Zone ACTISUD, ZAE Thiau-court-Regniéville et Novéant sur Moselle, poursuite du dispositif d'aides directes aux entreprises
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire : Partenariat avec des offices du tourisme du Territoire, Poursuite du tourisme de mémoire

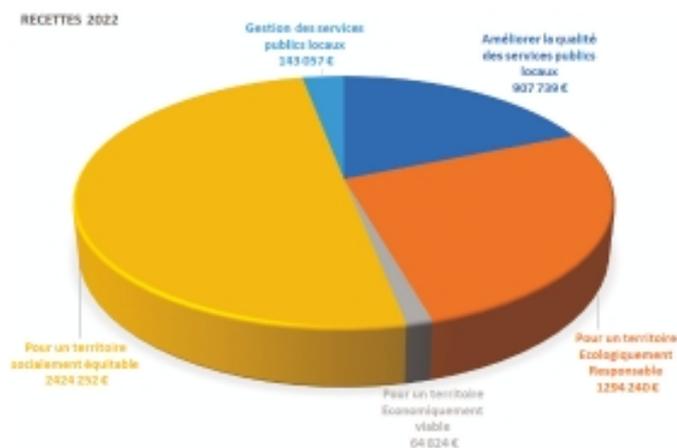


Pour un territoire écologiquement responsable

- Améliorer et développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle sur le territoire : passerelle de franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle, aires de covoiturage, Mobilité solidaire
- Maintenir la qualité du cadre de vie par la préservation de la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles : élaboration du Plan de gestion étangs Grandfontaine, Trame verte et bleue, opérations Vergers, Animation Biodiversité
- Participer à la sobriété énergétique et au développement des énergies renouvelables : audit énergétique de bâtiments communaux et de la Communauté de Communes
- Poursuite la politique d'amélioration de l'habitat en lien avec les objectifs de sobriété énergétique et les ressources naturelles : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et Aides aux énergies renouvelables

Améliorer la qualité des services publics locaux par l'amélioration et le développement de la mutualisation des services

- Schéma de mutualisation 2022-2026
- Développement de services et de moyens mutualisés



PERSPECTIVES

Pour un territoire socialement équitable

Dépenses : 4 358 788 € / recettes : 2 424 252 €

- Poursuite du déploiement du Très Haut Débit (dernière tranche)
- Poursuite du développement de nouveaux partenariats dans le cadre des 2 Espaces France Services
- Extension de la crèche de Bayonville-sur-Mad
- Création d'un nouveau site périscolaire à Essey-et-Maizerais
- Echange international/chantier jeunes avec les Etats-Unis (Grande Guerre)
- Renforcer l'attractivité culturelle au travers du développement de la lecture publique et de l'enseignement musical
- Adhésion et diffusion de la bibliothèque numérique/Limédia) dans le cadre du réseau des bibliothèques communales et inter-communales
- Définition d'un Contrat territorial pour l'Education Artistique et Culturelle
- Poursuite de la cantine à 1€ pour les foyers les plus fragiles

Pour un territoire économiquement viable

Dépenses : 231 728 € / recettes : 64 824 €

- Relampage d'ACTISUD
- Travaux de réhabilitation de la Maison communautaire
- Création d'un réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville
- Electrification de la flotte des véhicules communautaires
- Poursuite du PLUI (définition Zonage Règlement Opération d'Aménagement et de Programmation)
- Poursuite de la mise en oeuvre de l'expérimentation Zéro Artificialisation Nette
- Etude pré-opérationnelle sur la futur Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
- Poursuite de la mise en oeuvre du plan de sortie et de relance de l'économie locale (aides directes et aides à l'immobilier, accompagnements au développement et à la création d'entreprise)
- Création de la ZAE à Novéant-sur-Moselle
- Vente de parcelles et d'un bâtiment relais sur la ZAE "Les Vignes" à Thiaucourt-Regniéville

Pour un territoire écologiquement responsable

Dépenses : 4 376 991 € / recettes : 1 294 240 €

- Intégrer la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la résilience du territoire dans l'ensemble des politiques publiques communautaires
- Améliorer et développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle sur le territoire
- Poursuite du Transport à la Demande, de la Mobilité solidaire et de l'expérimentation d'une ligne régulière vers l'agglomération Messine en lien avec les gares TER
- Mise en place de lignes de covoiturage (expérimentation dans le cadre du Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Val de Lorraine)
- Finalisation de la passerelle de franchissement de la Moselle (V50) - la voie bleue, Moselle-Saône à vélo
- Maintenir la qualité du cadre de vie par la préservation de la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles
- Finalisation de la mise en oeuvre du plan de préservation de la biodiversité/plan paysage
- Participer à la sobriété énergétique et au développement des énergies renouvelables
- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, dont le plan de sobriété énergétique et numérique

Améliorer la qualité des services publics locaux par l'amélioration et le développement de la mutualisation des services

Dépenses : 1 090 235 € / recettes : 907 739 €

- Renforcer l'attractivité touristique du territoire
- Mise en place des Points d'information touristique dans le cadre des espaces France Services
- Participation au Mondial Air Ballon
- Création de la Maison Eclusière
- Améliorer la qualité des services publics locaux
- Développement d'équipes mutualisées
- Développement de services et de moyens mutualisés
- Poursuite des actions en lien avec le PETR du val de Lorraine
- Energie : Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique ; Cadastre Solaire (Etude pré-opérationnelle de faisabilité de développement) de l'énergie photovoltaïque sur les toits des bâtiments publics – en projet)
- Santé : Mise en oeuvre du Contrat Local de Santé
- Mobilités : expérimentation de lignes de covoiturage ; définition d'une charte des usages de l'espace public ; développement de l'écomobilité scolaire
- Développement économique : plateforme d'e-commerce (je-consommevaldelorraine.com) ; soutien à la création

POUR LES ANNÉES À VENIR, LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DEVRA REPOSER SUR :

DIMINUTION DES DEPENSES

- Revue de toutes les politiques publiques (section de fonctionnement) en fonction
 - Des priorités du Projet de Territoire (transitions écologiques et énergétiques)
 - Sous l'angle avantages / coût
- Révision du Plan Pluriannuel des Investissements en fonction
 - Des priorités du Projet de Territoire (transitions écologiques et énergétiques)
 - De la CAF / recours à l'emprunt / utilisation des excédents cumulés

AUGMENTATION DES RECETTES

- Finalisation du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité
- Report / rééchelonnement / annulation de certains investissements non prioritaires
 - Priorité : Maintien des investissements liés aux transitions écologiques
- Recours à l'emprunt (en tenant compte du taux d'endettement et de la capacité de désendettement)

CONTACT

Lydie **RICHY** - Responsable du pôle "Budget - Comptabilité - services administratifs communs"
03 83 81 92 93 - richy@cc-madetmoselle.fr

OBJECTIFS

Entretien le patrimoine nécessaire à la mise en œuvre des politiques publiques communautaires.

Entretien et valoriser le patrimoine communautaire, développer une gestion durable des ressources immobilières au service de la mise en œuvre des politiques publiques.

De plus, les ambitions du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCM&M inclut un plan de sobriété énergétique et numérique. L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments gérés par la CCMM est une priorité dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Plus encore, les problématiques liées au développement des énergies renouvelables, à la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires et à l'utilisation des eaux pluviales seront intégrés à la réflexion en cours.



Atelier

Locaux mutualisés CCMM/SDIS - Thiaucourt

DESRIPTIF**Le patrimoine de la communauté de communes est varié.**

Il est composé de terrains ou bâtiments en pleine propriété, en gestion avec notamment les transferts de compétences (périscolaires, équipements sportifs et culturels) ou géré en partenariat avec des conventions en lien avec l'exercice de compétences communautaires.

EN PLEINE PROPRIÉTÉ

- Ô comme 3 Pommes / CMA / Bayonville sur Mad
- Siège CCMM à Thiaucourt et ancienne grange adjacente
- 4 logements à Thiaucourt (Maison Poulet)
- Antenne CC Ancy / Bureaux/ Ancy-Dornot
- Atelier – locaux mutualisés CCMM/SDIS / Thiaucourt
- Déchetterie Charey
- Déchetterie Bernécourt
- ZAE "Les Vignes" / Thiaucourt
- 2 bâtiments relais sur la ZAE les Vignes / Thiaucourt
- Hôtel-restaurant à Flirey
- Terrain à Jaulny
- Pôle multiservices Mars la Tour
- Emprise foncière de la future ZAE à Novéant-sur-Moselle
- Aire de co-voiturage d'Arnaville
- Maison éclusière à Arnaville



Hôtel - Restaurant à Flirey



Logements à Thiaucourt

EN GESTION (Dans le cadre de l'exercice d'une compétence intercommunale)

- Médiathèque 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 57 ANCY DORNOT
- Périscolaire 54 ARNAVILLE
- Périscolaire 54 CHAMBLEY
- Périscolaire 57 CORNY-SUR-MOSELLE
- Périscolaire 54 ESSEY ET MAIZERAIS
- Périscolaire 54 MARS LA TOUR
- Périscolaire 54 THIAUCOURT
- Périscolaire 54 ONVILLE
- RPE* 57 NOVEANT
- V50 - La Voie Bleue
- 2 vergers conservatoires à Jaulny et Beaumont
- Sentiers de randonnées et VTT d'intérêt intercommunal
- ACTISUD

Autre : Le Pavillon UDAM 54470 - THIAUCOURT

Portage par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour le compte de la CCMM.

* Relais Petite Enfance

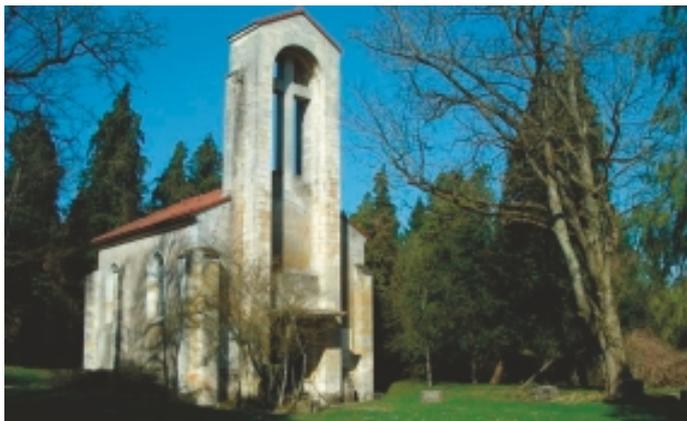
Nouvel Espace bien-être

Au-delà d'être simplement un lieu de repos, ce nouvel espace au sein du siège de la Communauté de Communes est un véritable lieu de convivialité où les agents peuvent interagir et échanger et prendre leur repas dans un environnement agréable.

Inaugurée en 2022, la rénovation de ce lieu, menée par le service technique, favorise également des échanges dans un cadre moins formel.



EN PARTENARIAT ET CONVENTIONS ONF



Village détruit de Remenauville

Hauts de Mad, Front de Haye et Venchères, ces forêts situées sur le territoire de la CCMM abritent des sites historiques remarquables qui conservent le souvenir des combats de la guerre de 1914/1918. Ils nécessitent des missions de surveillance renforcée, d'entretien de sentiers, d'accueils organisés de groupes...

■ Forêt domaniale des Hauts de Mad

Commune de Saint Baussant

- Tranchées aménagées et non aménagées
- Arbre mitraillé

Commune de Flirey

- Aire d'accueil et sentier des entonnoirs

■ Forêt domaniale de Front de Haye

Commune de Limey - Remenauville

- Village détruit de Remenauville

Commune de Fey en Haye

- Sentier botanique
- Esplanade et blockhaus du village détruit de Fey en Haye

Commune de Thiaucourt - Regniéville

- Aire d'accueil sur la D3
- Village détruit de Regniéville



Tranchées de Saint Baussant

Fin des travaux de la Maisons Frances services / Espace Coworking Ancy-Dornot

■ Les travaux sur l'ancienne gare, antenne de la Communauté de Communes à Ancy-Dornot sont maintenant terminés. Ce bâtiment a été conçu pour relever les défis du développement durable, en renforçant la performance énergétique, en favorisant l'autoconsommation et en limitant les coûts d'entretien futurs.

■ De nouveaux espaces de coworking

Deux espaces de travail partagés : le Hall qui mesure 26 m² et Le Kiosque qui s'étend sur 28 m², offrent ainsi un espace suffisant pour accueillir jusqu'à 18 personnes. Dans ces espaces, vous pourrez profiter d'une connexion internet haut débit par fibre optique, ainsi que d'un espace de détente, de sanitaires et d'une douche.



PERSPECTIVES

■ Élaboration d'un schéma de gestion durable du patrimoine communautaire (planification de l'entretien, amélioration de la performance thermique des bâtiments, amélioration de la résilience des bâtiments aux épisodes caniculaires).

■ Rénovation du bâtiment communautaire suite aux Etude SÉQUOIA afin de mettre en œuvre les préconisations pour améliorer la performance énergétique des bâtiments.

■ Réflexion sur le changement de mode de chauffage du siège administratif dans le cadre du projet de réseau de chaleur à Thiaucourt-Regniéville.

■ Fort, de son succès, le nouvel outil de gestions de tickets va évoluer pour permettre des statistiques sur les interventions menées par la CCMM.

CONTACT

Davy **STEPHAN** - Responsable du Pôle "Patrimoine /Service technique / Informatique et numérique"
03.83.81.91.69 - stephan@cc-madetmoselle.fr

Rapport d'activités 2022

Economie de proximité et des circuits-courts

- **Place de Marché Local « JECONSOMMEVALDELORRAINE.FR »** (adhésions, publications, opérations marketing collectives, présence lors d'évènements locaux, présence sur les réseaux sociaux, portraits)
- Participation aux travaux d'élaboration de **la feuille de route du PAT pour 2023-2025 du Plan Alimentaire Territorial du Sud 54**

Création et développement d'activités

- Déploiement de la démarche « **Pôles de Coopération pour Entreprendre** » en partenariat avec les acteurs de la création du Val de Lorraine (ALACA, CAREP, Initiative Val de Lorraine)
 - POLE CREA Val'Up : création d'outils de communication, réunions collectives d'information, réunions « EMERGENCES »,
 - CREA LAB : accompagnement collectif (ateliers de formation) et individuel de 12 nouveaux entrepreneurs.
- **Soutien aux réseaux Initiatives** : Initiatives Val de Lorraine et Initiatives Metz

- **Actualisation du projet de Contrat Local de Santé** (mise à jour et priorisation des axes stratégiques et opérationnels, rédaction du plan d'actions).
- **Mise en place d'animations « santé »** en partenariat avec la Mutualité Française : Café de la Vue et Conférence « santé environnementale »
- Réunion de concertation sur le **déploiement de la télémédecine**

Promotion de la mobilité cyclable au quotidien

- Prêt de la **Flotte de vélos-cargos** du PETR
- Elaboration d'un projet de **groupement de commande « Signalétique Voies Vertes »**
- Lancement d'une **démarche participative de communication - médiation sur les espaces partagés autour du vélo**
- Coordination sur le Comité d'Itinéraire « La Voie Bleue » et du Label « Accueil Vélo »
- Suivi et planification du comptage de la fréquentation cycliste sur les voies douces

Encouragement au développement des mobilités partagées

- Mobilités solidaires : *expérimentation sur Seille et Grand Couronné*
- Lancement d'une démarche de construction de « lignes de co-voiturage » (programme AcoTE - La Roue Verte)
- Mobilité scolaire : animation, en lien avec les EPCI et le CPIE de Champenoux, de plans de déplacements pour 2 établissements scolaires du Val de Lorraine (programme MOBY)

Déploiement de dynamiques mutualisées pour la rénovation thermique

- De l'Habitat : dispositif « France Rénov' » (une porte d'entrée unique : **le Guichet Unique de l'Habitat et de la Rénovation Énergétique** (opérateur : Bassin de Pompey) et **un service de conseils et d'accompagnement** assuré par Lorraine Energies Renouvelables (LER) et les deux ALEC de Nancy Grands Territoires et du Pays Messin.
 - 1920 accueils de 1er niveau
 - 425 accompagnements personnalisés
 - 32 visites à domicile
- Des bâtiments publics : le programme ACTEE 2 – SEQUOIA (financement d'audits énergétiques, d'études de faisabilité technique et d'un poste d'économe de flux.

Accompagnement du développement des énergies renouvelables : le solaire

- Accompagnement des collectivités dans la réalisation de leurs projets de **parcs photovoltaïques au sol et sur l'eau**.
- Evolution de l'application « **Cadastre solaire** mutualisé du Val de Lorraine » et promotion lors d'évènements locaux.

Animation du territoire et création d'une culture commune

- Organisation de l'évènement « **TERR'AGIR** »

Contractualiser pour accompagner le déploiement des projets sur le Val de Lorraine

- Elaboration partenariale de la **candidature LEADER du PETR du Val de Lorraine**
 - une priorité cible : « **le Val de Lorraine, territoire d'équilibre et de complémentarité, accélérateur des transitions** »,
 - 3 objectifs prioritaires : **TRANSITION** : *accompagner les acteurs dans leurs transitions vers des pratiques et un mode de vie respectueux des équilibres ; entre l'homme et son environnement,* **VALORISATION** : *soutenir la préservation et la valorisation de toutes les ressources territoriales,* **REVITALISATION** : *relancer la dynamisation et la cohésion sociales du territoire,*
 - un **plan d'actions** réparti en 5 fiches thématiques :
 - ✓ N° 1 - *Soutenir le développement et la structuration des filières économiques locales respectueuses des ressources, la diversification des activités et les nouvelles formes d'économie*
 - ✓ N° 2 - *Accompagner la transition vers la sobriété et le mix énergétique, et construire des solidarités énergétiques entre territoires*
 - ✓ N° 3 - *Préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel du Val de Lorraine en impliquant ses habitants*
 - ✓ N° 4 - *Favoriser le maillage territorial en soutenant les services et équipements de proximité et en développant l'accès à l'offre d'activités*
 - ✓ N° 5 : *Coopération*
- Animation et mise en œuvre du **Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique**